

F 370.73
R 182mp

J. B. Cassegrain

Rapport des Délégués
du Sous - Comité des
Principaux des Écoles
Normales Catholiques
de la province de Québec

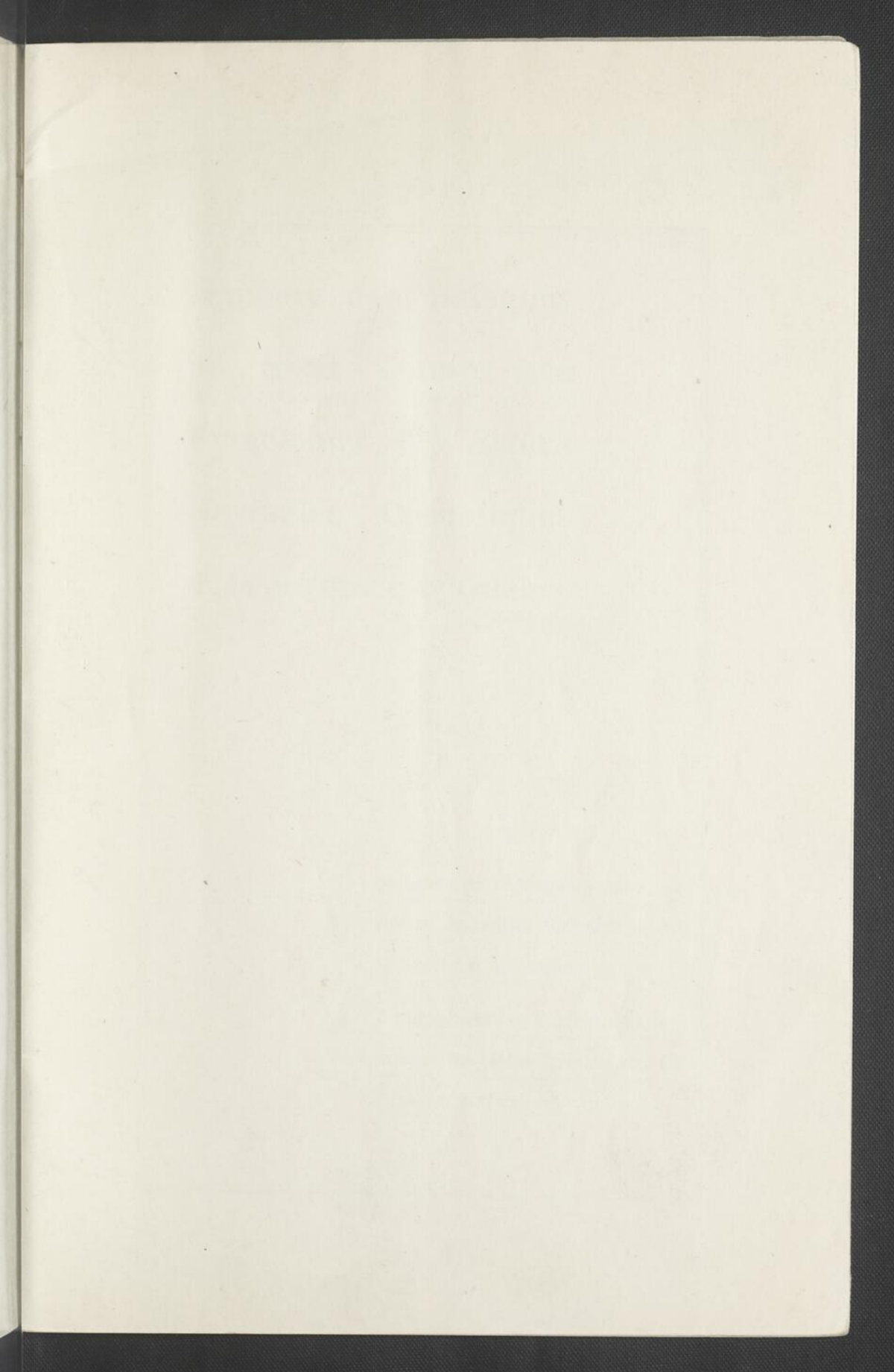
SUR :

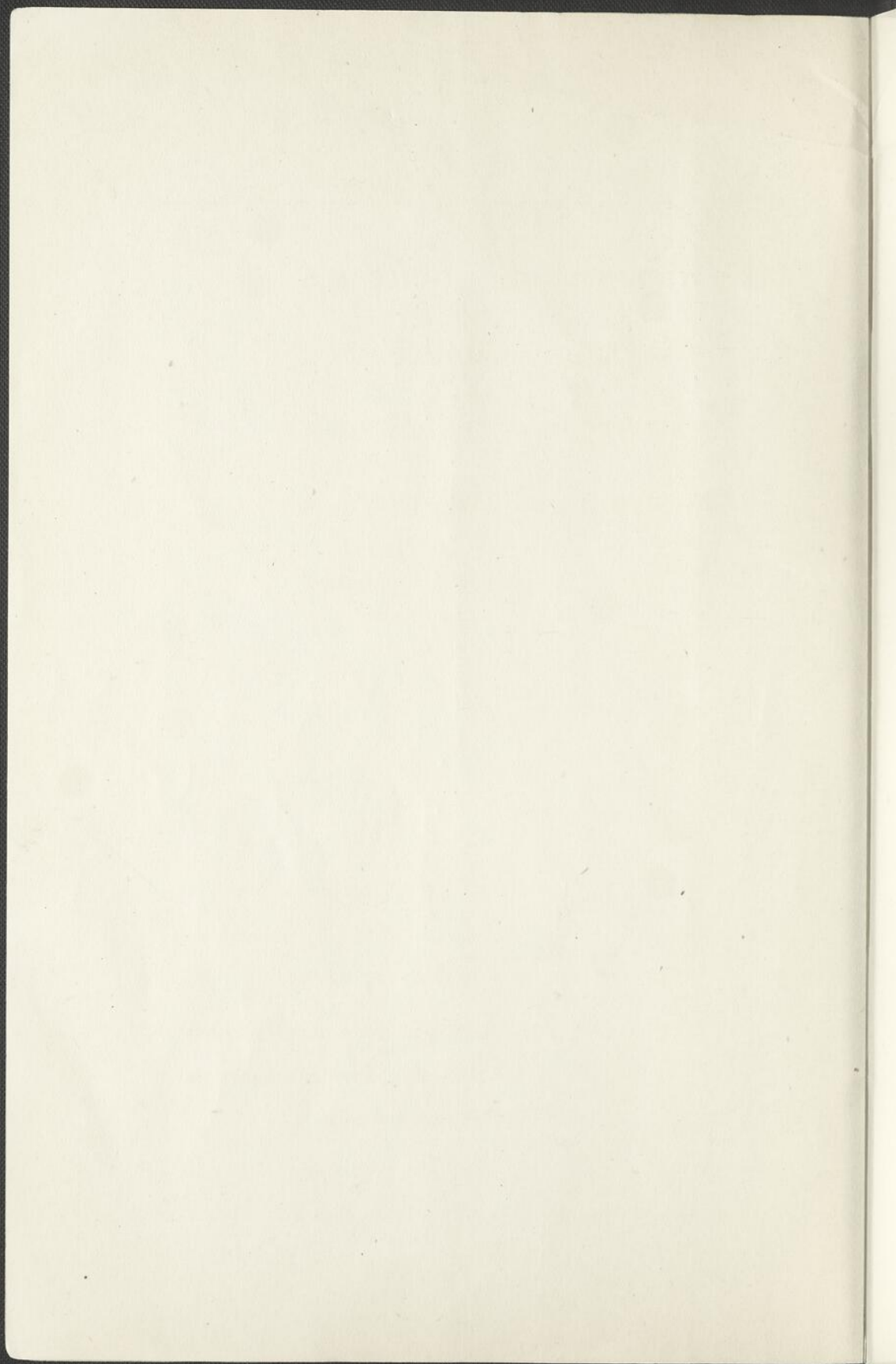
- (1) Un projet de règlements pour les
Ecoles Normales Catholiques de
la province de Québec ;
- (2) Un programme d'études pour les
Ecoles Normales Catholiques de
filles en particulier.

1911.

P370.73

R 182 mp





Rapport des Délégués
du Sous - Comité des
Principaux des Ecoles
Normales Catholiques
de la province de Québec

BULLETIN
DU
COMITÉ
D'ÉTUDES
CATHOLIQUES

SUR :

- (1) Un projet de règlements pour les
Ecoles Normales Catholiques de
la province de Québec ;
- (2) Un programme d'études pour les
Ecoles Normales Catholiques de
filles en particulier.

1911.

REBOUTIER
SAINT-PIERRE

Montréal, 25 février, 1911.

A L'HONORABLE BOUCHER DE LA BRUERE,
Surintendant de l'Instruction Publique,
Québec.

Monsieur le Surintendant,

Nous avons l'honneur de vous transmettre le rapport que le sous-comité des principaux des écoles normales catholiques de la province de Québec, réuni en session, à Québec, les 29 et 30 novembre 1910, nous a chargés de préparer: sur (1) un projet de Règlements pour les écoles normales catholiques de cette province; (2) sur un programme d'études pour les écoles normales catholiques de filles en particulier.

Les réunions nécessitées par ce travail ont été tenues aux dates suivantes: 24-25-31 janvier et 1-9-10 de février courant.

L'étude des règlements nous a conduits à donner aux différents articles, la disposition voulue par leur objet; à cette fin nous avons cru devoir ranger sous des titres généraux, les différents points qui s'y rapportent. Il s'en est suivi que nous avons dû laisser de côté la numération adoptée dans l'ancienne rédaction. Cependant, pour faciliter l'étude de la comparaison du texte nouveau avec l'ancien, nous avons ajouté, à la fin des articles, le numéro de leur provenance quand il y avait lieu, et indiqué pour les autres, qu'ils étaient nouveaux.

Pour nous conformer au principe établi de l'assimilation des programmes des écoles normales et du Bureau central des Examineurs, nous avons cru devoir détailler chacune des matières communes aux écoles normales et au Bureau central, afin que celui-ci puisse savoir à quoi s'en tenir sur l'étendue des questions pouvant être soumises aux examens de ses candidats.

Tenant compte de l'importance relative de certaines matières, nous avons cru devoir changer, quelque peu, la répartition des matières de l'enseignement.

Enfin pour attirer d'avance l'attention du sous-comité sur quelques points discutés entre nous, au cours de nos réunions, nous avons cru opportun, d'annexer au présent rapport, une série de propositions que nous soumettons également à l'étude.

Nous avons l'honneur d'être, Monsieur le Surintendant, vos très humbles serviteurs:

N. DUBOIS, Ptre,
Principal de l'école normale Jacques-Cartier de Montréal;

H. BARIL, Ptre, P. A.,
Principal de l'école normale des Trois-Rivières;

A. P. SABOURIN, Ptre,
Principal de l'école normale de Valleyfield.

61026

ÉCOLES NORMALES CATHOLIQUES

SECTION I

REGLEMENTS DES ÉCOLES NORMALES

I. ÉTABLISSEMENT DES ÉCOLES NORMALES

(1) En vertu de l'article 451 de la loi de l'Instruction Publique, le lieutenant-gouverneur en conseil peut prendre toutes les mesures nécessaires pour l'établissement et le maintien d'une ou de plusieurs écoles normales, en vue de former à l'art de l'enseignement, des instituteurs et des institutrices pour les écoles catholiques de la Province. (Article 188).

(2) Les écoles normales étant particulièrement chargées de former des instituteurs et des institutrices pour les enfants du peuple, c'est à ces institutions que revient la mission de montrer par une pratique constante, unie à des doctrines profondément moralisatrices, comment on parvient à donner à l'enseignement toute sa valeur, à l'éducation toute sa force. Elles ont donc le devoir de faire tourner les études, les exercices et la discipline au profit de la santé, de l'intelligence et de la moralité des jeunes gens et des jeunes filles qui leur sont confiés; au profit, par suite, des enfants qu'ils auront à former. (Nouveau).

(3) Les écoles normales de la province de Québec en particulier, ayant pour but de préparer des professeurs à enseigner le programme des écoles catholiques de la province, leur cours d'études comprend les matières suivantes, dont la répartition, dans les différents cours, est établie conformément au programme d'études pour les écoles normales catholiques de garçons ou de filles, donné dans la section II: *Pédagogie théorique et pratique.*—*Instruction morale et religieuse.*—*Calligraphie.*—*Langue française.*—*Langue anglaise.*—*Mathématiques.*—*Géographie.*—*Lois et Règlements scolaires.*—*Instruction civique.*—*Histoire.*—*Sciences naturelles.*—*Philosophie.*—*Dessin.*—*Musique vocale.*—*Economie domestique.*—*Langue latine.*

Le cours d'études comprend aussi, comme matières facultatives: *Le Droit usuel.*—*La Gymnastique.*—*La Sténographie.*—*La Clavigraphie.*—*La Télégraphie.* (Articles 201-209-210).

(4) Le cours d'études est divisé en trois: le cours élémentaire, le cours intermédiaire et le cours académique. Il est disposé de telle sorte que les élèves puissent généralement obtenir le brevet d'école élémentaire à la fin de la première année, celui d'école intermédiaire à la fin de la seconde année, et celui d'école académique à la fin de la troisième année. (Article 202).

(5) Dans chaque école normale est tenu un registre spécial des élèves-maîtres ou des élèves-maitresses qui la fréquentent ainsi que des divers examens subis conformément aux règlements. (Nouveau).

II. ECOLES D'APPLICATION

(1) A chacune des écoles normales est attachée une école appelée : "école d'application," où les élèves-maitres et les élèves-maitresses s'exercent à la pratique de l'enseignement sous la direction des directeurs ou des directrices de l'école et sous la surveillance du principal de l'école normale. (Articles 192-193).

(2) L'organisation pédagogique de l'école d'application est laissée à la discrétion du principal de l'école normale. Elle doit être telle, cependant, qu'elle puisse assurer aux élèves-maitres ou aux élèves-maitresses une formation professionnelle sérieuse, par l'application qu'elle doit leur permettre de faire, tant, des méthodes spéciales des diverses matières incrites au programme d'études, que des principes généraux et particuliers qui ont trait à l'organisation et la direction d'une école. (Nouveau).

(3) Un soin particulier sera apporté à l'aménagement de ces écoles d'application : au mobilier, aux tableaux ainsi qu'aux autres accessoires nécessaires à l'enseignement, de façon à faire de ces écoles, de véritables types sous ce rapport. (Nouveau).

(4) Chaque école d'application aura son directeur ou sa directrice, suivant le cas, qui en surveillera les divers services et en contrôlera la discipline générale. (Nouveau).

(5) En vue d'assurer à leurs écoles, un fonctionnement qui soit comme la mise en œuvre de la science pédagogique qu'on enseigne à l'école normale, les directeurs et les directrices d'école d'application s'entendront avec le principal et les professeurs de l'école normale pour appliquer dans leurs classes toutes les prescriptions relatives à la bonne direction d'une école.

A cette fin ils contrôleront les carnets de préparation des élèves-maitres ou des élèves-maitresses, y inscriront les réflexions que les plans leur suggèrent et les observations qu'ils feront au cours de la classe, remettront, chaque mois, au principal de l'école normale, un rapport détaillé sur la manière dont chaque élève aura rempli sa tâche. (Nouveau).

(6) Dans chaque école d'application sera tenu un registre spécial des élèves qui la fréquentent et comportant : leurs noms, leur âge, le degré auquel ils appartiennent ainsi que le résultat des examens de fin d'année. (Nouveau).

(7) Il pourra être établi pour chacune de ces écoles d'application, un taux mensuel à la charge des enfants qui la fréquentent. (Article 194).

III. PRINCIPAUX

(1) Pour chaque école normale, un principal est nommé par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la proposition du comité catholique du conseil de l'instruction publique. (Nouveau).

(2) Les principaux des écoles normales, comme directeurs de ces maisons d'éducation, en surveillent la gestion économique et les divers services. Ils doivent dévouer tout leur temps à l'administration de l'institution, en contrôler l'enseignement et diriger la formation intellectuelle et morale des élèves. (Article 189 susceptible d'amendement par le comité catholique).

(3) Une attention particulière sera donnée, par le principal, à l'éducation professionnelle des élèves-maitres ou des élèves-maitresses en prenant soin que dans le tableau de l'emploi du temps des différents cours,

et dans les exercices des écoles d'application, il soit fait une large place à l'étude et à l'application des méthodes et des procédés propres à l'enseignement.

Pour atteindre ce but, chaque école normale se conformera aux indications suivantes: (a) Chaque élève enseignera à l'école d'application, un nombre d'heures déterminé par le Principal; (b) La préparation de la leçon sera faite, avec le plus grand soin, dans un cahier spécial qui sera soumis, au moins une fois par mois, à l'inspection du professeur de pédagogie; (c) Les élèves des cours intermédiaires et académiques feront, de temps en temps, une petite conférence pédagogique consistant: soit en une leçon donnée à une ou plusieurs divisions de l'école d'application, soit dans la discussion d'une question de méthode ou de discipline, soit dans l'examen et la critique d'ouvrages scolaires, de devoirs écrits, soit enfin dans la lecture expliquée d'une page de pédagogie. (Nouveau).

(4) Le principal de chaque école normale transmettra, tous les ans, au surintendant de l'instruction publique, un rapport général du mouvement pédagogique de son école au cours de l'année académique écoulée; ainsi que des diverses observations qu'il croira devoir faire dans l'intérêt des écoles normales. Ce rapport sera inscrit dans le compte rendu général du surintendant. (Nouveau).

(5) Une statistique générale établissant les renseignements exigés par la formule que le département de l'instruction publique jugera à propos de donner, sera également fournie, chaque année, au surintendant de l'instruction publique, par le principal de chaque école normale. (Nouveau)

(6) Un rapport annuel détaillé sur les résultats de l'examen final des élèves-maîtres ou des élèves-maîtresses, sera aussi transmis par chaque principal, à l'inspecteur général des écoles catholiques de la province. (Nouveau).

(7) Il sera tenu, chaque année, au département de l'instruction publique, un congrès des principaux des écoles normales catholiques de la province. On y discutera les différentes questions d'ordre intellectuel, moral et pédagogique qui intéressent la formation des élèves-maîtres et des élèves-maîtresses. (Nouveau).

IV. PROFESSEURS

(1) Tous les professeurs sont sous la direction d'un principal et sont, ainsi que celui-ci, nommés ou démis par le lieutenant-gouverneur en conseil, sur la demande du comité catholique du conseil de l'Instruction publique. (Article 190 susceptible d'amendement par le comité catholique).

(2) Les professeurs sont divisés en deux classes: les professeurs ordinaires et les professeurs adjoints. Les premiers enseigneront dans plusieurs branches, et les seconds, dans une ou plusieurs branches. Les professeurs laïques devront être porteurs d'un diplôme académique d'une école normale, à l'exception des professeurs de dessin, de musique, ou devant enseigner les matières inscrites au programme d'études relevant de l'enseignement facultatif. (Article 191).

(3) Du fait que l'élève-instituteur ou l'élève-institutrice ne doit pas apprendre uniquement pour s'instruire, mais surtout pour enseigner, découle pour les professeurs l'obligation absolue de diriger leur enseignement, de façon à ce que leurs élèves puissent y distinguer ce qu'ils auront à appliquer à l'école primaire. (Nouveau).

V. ELEVES-INSTITUTEURS ET ELEVES-INSTITUTRICES

(1) Les élèves des écoles normales doivent être internes. Les principaux peuvent, cependant, permettre qu'ils aillent prendre leurs repas dans leurs familles quand celles-ci résident dans la localité. (Nouveau).

(2) Tout candidat à l'enseignement qui veut être admis à une école normale, doit: (A) Remettre au principal: (a) Son extrait de baptême; (b) un certificat de bonne conduite signé par le curé de sa paroisse; (c) un certificat de médecin, attestant qu'il n'est atteint d'aucune maladie de nature à le rendre impropre à l'enseignement; (d) un certificat de vaccination. (B) Produire un diplôme ou subir avec succès, devant le principal ou son délégué, un examen écrit sur les matières mentionnées dans l'observation générale inscrite en tête du programme du cours qu'il désire suivre. Les copies de cet examen devront être conservées dans les archives de l'école pendant une année. (Article 197).

(3) Les candidats admis par le principal devront: (a) Se rendre à l'école pour l'ouverture des classes; (b) payer leur pension qui est de \$80.00 pour les élèves-instituteurs et de \$60.00 pour les élèves-institutrices, comme suit: un tiers en entrant, un tiers le premier janvier et le dernier tiers, le premier mai; (c) se pourvoir, à leurs frais, des livres et autres fournitures ainsi que des soins médicaux nécessaires. (Articles 198-199).

(4) L'étude des deux langues, française et anglaise, est obligatoire pour tous les élèves des écoles normales de cette province; cependant il ne sera accordé de diplôme *dans une langue étrangère*, qu'à la condition d'avoir satisfait aux exigences du programme sur ce point. (Nouveau).

(5) Les élèves sont strictement tenus de se conformer au programme d'études ainsi qu'aux règlements généraux des écoles normales et aux règlements particuliers de l'institution qu'ils fréquentent. Tout élève convaincu d'insubordination, d'inconduite, d'incapacité professionnelle ou d'immoralité, sera expulsé de l'école. (Article 196).

VI. EXAMEN FINAL OU EXAMEN DU DIPLOME

(1) Pour acquérir le droit de se présenter à l'examen final ou du diplôme, tout élève devra: (a) prendre part à deux examens partiels écrits, le 1er en décembre et le 2e en avril, sur chacune des matières étudiées pendant la période qui les précède immédiatement; (b) conserver à chacun de ces deux examens, au moins 50 pour cent de la somme totale des points accordés. (Article 203.)

(2) L'examen final est subi au cours du mois de juin, à une époque fixée par le principal, et il porte sur l'étendue de chacune des matières étudiées pendant l'année. Il comprend trois séries d'épreuves: (a) Une épreuve écrite; (b) Une épreuve pratique; (c) Une épreuve orale.

L'épreuve écrite porte sur chacune des matières du cours, et les copies de cette épreuve devront être conservées dans les archives de l'école pendant trois ans.

L'épreuve pratique consiste en une classe d'une demi-heure faite par le candidat à l'école d'application.

L'épreuve orale, consiste dans des interrogations portant sur des sujets relatifs à la tenue et à la direction d'une école ou sur des questions de pédagogie théorique et pratique et de psychologie pédagogique.

L'examen final portant sur les matières suivantes: *Histoire, Sciences naturelles, Lois et Règlements scolaires, Instruction civique*, pourra être subi à une époque quelconque de l'année déterminée par le principal. (Nouveau).

(3) Le maximum des points attribués aux différentes matières est fixé comme suit :

Pédagogie théorique 20.—Pédagogie pratique 20.—Composition en langue maternelle 20.—Composition en langue étrangère 20.—Dictée en langue maternelle 20.—Dictée en langue étrangère 20.—Géographie 20.—Arithmétique 20.—Algèbre 20.—Géométrie 20.—Instruction religieuse 10.—Grammaire 10.—Analyse 10.—Littérature 10.—Comptabilité 10.—Chacune des branches de l'Histoire 10.—Physique 10.—Cosmographie 10.—Philosophie 10.—Dessin 10.—Thème anglais 10.—Version anglaise 10.

Chacune des autres matières comporte un maximum de 5 points. (Nouveau.)

(4) La correction des épreuves écrites doit se faire d'après le chiffre maximum établi pour chaque matière, tout en tenant compte, dans une mesure proportionnée, de la correction grammaticale. (Nouveau).

(5) La correction de la composition littéraire doit être faite d'après le procédé qui suit : Sur les 20 points alloués à cette matière, 12 sont attribués au fond, 6 à la forme et 2 à la correction grammaticale. *Dans la correction de la dictée*, une faute d'orthographe absolue, fait perdre 0.5 et une faute de grammaire 1 point. (Nouveau).

(6) La correction du thème anglais doit se faire d'après le chiffre maximum de 10 points, et l'appréciation des fautes est réglée par le tarif qui suit : Barbarisme et solécisme 0.7.—Contresens grave 0.5.—Contresens léger 0.2.—Terme impropre 0.2.—Faute d'orthographe 0.3.—Faute de ponctuation 0.2. (Nouveau).

(7) La correction de la version anglaise doit se faire d'après le maximum de 10 points et les fautes sont appréciées d'après l'échelle du tarif suivant : Barbarisme 1 point.—Solécisme 1 point.—Barbarisme et solécisme réunis 1.2.—Phrase incomplète 0.5.—Contresens grave 1 point.—Contresens léger 0.2.—Terme impropre 0.2.—Faute de ponctuation 0.1. (Nouveau).

VII. DIPLOME D'INSTITUTEUR OU D'INSTITUTRICE

(1) Les écoles normales donnent des brevets de capacité pour les écoles élémentaires, intermédiaires et académiques. Ces brevets sont conférés par le surintendant de l'instruction publique sur le certificat du principal constatant que le candidat a subi les examens requis sur les matières inscrites au programme d'études des écoles normales catholiques et rempli les conditions exigées par les règlements. (Article 208).

(2) L'âge requis pour l'obtention du diplôme d'instituteur est de 18 ans révolus au 31 décembre de l'année durant laquelle l'examen final a été subi et de 17 ans pour un diplôme d'institutrice. Toutefois le privilège de subir l'examen final pourra être accordé, par le surintendant de l'instruction publique, sur la demande du principal de l'école normale, à tout élève au cours *académique* qui ne serait pas dans ces conditions d'âge, le diplôme restant suspendu jusqu'à ce que l'âge requis soit atteint. (Nouveau).

(3) Pour obtenir un diplôme, les candidats devront conserver au moins 60 pour cent pour la *pédagogie théorique et pratique* ; 60 pour cent pour les matières suivantes de la langue maternelle : *grammaire, dictée, composition* ; 60 pour cent pour *chacune des branches des mathématiques* ; au moins 50 pour cent pour chacune des autres matières ; enfin 60 pour cent sur la somme totale des points accordés. (Article 206).

(4) Toute personne munie du diplôme de bachelier d'une des universités de la province de Québec, peut être admise à recevoir le brevet d'académie à une école normale, sans être obligée d'en suivre les cours, ni d'être examinée sur les matières qui auront fait partie du programme du baccalauréat par elle obtenu; mais elle devra subir, toutefois, un examen sur la *pédagogie théorique*, les *lois scolaires*, l'*hygiène scolaire* et donner des preuves d'*aptitude professionnelle*. (Article 207).

VII. CLASSIFICATION DES DIPLOMES

(1) Le diplôme sera accordé: (a) Sans aucune note, si le candidat n'a conservé que 60 pour cent de la somme totale des points accordés à l'examen final; (b) avec la note "*avec distinction*", si le candidat a conservé 75 pour cent; et (c) avec la note "*avec grande distinction*", si le candidat a conservé 90 pour cent de la même somme de points. (Article 205).

(2) Si un candidat qui a obtenu dans l'ensemble des examens le nombre de points suffisant pour l'obtention d'un diplôme, n'a pas conservé, dans l'une ou l'autre des matières de ces examens, le minimum des points exigés, il pourra réparer cet échec en subissant un nouvel examen sur cette matière ou ces matières seulement. Mais ce nouveau résultat ne change pas la somme totale primitive de ses points. On fait exception, cependant, pour la *pédagogie théorique et pratique* où un échec est toujours éliminatoire. (Nouveau).

(3) Si, pour avoir sur l'ensemble de l'examen final le nombre de points nécessaires pour l'obtention d'un diplôme, il ne manque au candidat que *deux points ou moins*, ce candidat peut reprendre la matière la plus faible de cet examen avec chance d'obtenir son diplôme si son nouveau travail lui donne le nombre total de points suffisant; exception étant faite toujours pour la *pédagogie*. (Nouveau).

(4) Pour réparer un échec subi à l'occasion de l'examen final, le candidat attendra la session particulière qui sera fixée par le principal à une date quelconque du mois d'août. (Nouveau).

IX. BOURSES ET RECOMPENSES

(1) Vingt-quatre bourses sont accordées aux élèves-instituteurs et trente aux élèves-institutrices. Ces bourses sont de \$32.00 pour les premiers et de \$24.00 pour les dernières. La pension des boursiers se trouve ainsi réduite à \$48.00 et celle des boursières à \$36.00 par année et est également payable par tiers tel que déjà exposé. (Article 200).

(2) La distribution des bourses est faite, au premier août de l'année scolaire, par l'Honorable Secrétaire de la Province, sur réception d'une liste présentée par le principal et établie d'après la durée du séjour des élèves à l'école normale, leurs aptitudes pédagogiques et la condition de fortune des parents.

En conséquence, tout élève désirant obtenir une bourse, devra adresser sa demande au principal et lui remettre en même temps une attestation de son curé constatant qu'il n'a pas les moyens de payer sa pension. (Nouveau).

(3) Le prix du Prince de Galles offert à chacune des écoles normales sera donné à l'élève qui, d'après l'opinion du principal, aura subi le meilleur examen soit dans le cours intermédiaire, soit dans le cours académique, et qui aura mérité la note "*excellent*" pour la conduite morale et l'application à l'étude; toutefois, ce prix ne pourra être accordé deux fois au même candidat. (Article 195).

SECTION II

PROGRAMME D'ETUDES POUR LES
ECOLES NORMALES CATHOLIQUES DE FILLES

I

TABLEAU GENERAL

DES

MATIERES DE L'ENSEIGNEMENT

- | | |
|------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| (1) Pédagogie : | Théorique et pratique.—Psychologie pédagogique.
—Histoire de la Pédagogie. |
| (2) Instruction morale
et religieuse. | Catéchisme. — Apologétique. — Histoire sainte. —
Histoire de l'Eglise.—Bienséances. |
| (3) Calligraphie : | Principes et éléments de l'écriture avec applica-
tion. |
| (4) Langue française : | Lecture. — Diction. — Récitation de mémoire. —
Grammaire.—Analyse logique et grammaticale.—Dictée.—Lexicologie.—Littérature.—Analyse
littéraire.—Composition.—Histoire de la
Littérature française. |
| (5) Langue anglaise : | Lecture. — Diction. — Récitation de mémoire. —
Grammaire.—Analyse logique et grammaticale.—Dictée.—Traduction.—Thème.—Version. —
Composition. |
| (6) Mathématiques : | Arithmétique. — Comptabilité. — Algèbre. — Géo-
métrie. |
| (7) Géographie : | Canada.—Amérique.—Europe.—Asie. — Afrique. —
Océanie. |
| (8) Lois scolaires : | Lois et règlements scolaires de la Province de
Québec. |
| (9) Instruction civi-
que : | Organisation politique, administrative et ecclé-
siastique du Canada. |
| (10) Histoire : | Histoire ancienne. —du Canada.—des Etats-Unis.
—de France.—d'Angleterre. |
| (11) Sciences naturel-
les : | Hygiène.—Agriculture.—Botanique. — Zoologie. —
Physique.—Cosmographie. |
| (12) Philosophie : | Philosophie intellectuelle et morale. |
| (13) Dessin : | Considéré spécialement comme Art usuel et pra-
tique. |
| (14) Musique vocale : | Théorie et pratique du chant. |
| (15) Économie domes-
tique : | Théorique et pratique. |
| (16) Latin : | Lecture. |
| Matières facultatives : | Droit usuel.—Gymnastique.—Sténographie.—Cla-
vigraphie.—Télégraphie. |

TABLEAU SYNOPTIQUE
DE LA
RÉPARTITION DES MATIÈRES.

GROUPEMENT DES MATIÈRES.	BREVET ÉLÉMEN- TAIRE.	BREVET INTER- MÉDIAIRE.	BREVET ACADÉ- MIQUE.
(1) <i>Pédagogie.</i>	Théorique et pratique.	Théorique et pratique.	Théorique et pratique. — Psychologie pédagogique. — Histoire de la Pédagogie.
(2) <i>Instruction morale et religieuse.</i>	Catéchisme. — Histoire sainte. — Bienséances.	Catéchisme. — Histoire de l'Église.	Apologétique.
(3) <i>Calligraphie.</i>	Principes et éléments de l'écriture.	Application des principes.	Application des principes.
(4) <i>Langue française.</i> (a)	Lecture. — Diction. — Récitation de mémoire. — Grammaire. — Analyse logique et grammaticale. — Dictée. — Lexicologie. — Littérature. — Composition.	Lecture. — Diction. — Récitation de mémoire. — Grammaire. — Analyse logique et grammaticale. — Dictée. — Lexicologie. — Littérature. — Composition.	Lecture. — Diction. — Récitation de mémoire. — Grammaire. — Analyse logique et grammaticale. — Dictée. — Analyse littéraire. — Littérature. — Histoire littéraire. — Composition.
(5) <i>Langue anglaise.</i> (b)	Lecture. — Traduction. — Diction. — Grammaire. — Analyse logique et grammaticale. — Dictée. — Thème. — Version. — Composition.	Lecture. — Traduction. — Diction. — Récitation de mémoire. — Grammaire. — Analyse logique et grammaticale. — Dictée. — Thème. — Version. — Composition.	Lecture. — Traduction. — Diction. — Récitation de mémoire. — Grammaire. — Analyse logique et grammaticale. — Dictée. — Thème. — Version. — Composition.
(6) <i>Mathématiques.</i>	Arithmétique. — Comptabilité. —	Arithmétique. — Comptabilité. — Algèbre. — Toisé.	Algèbre. — Géométrie.
(7) <i>Géographie.</i>	Géographie générale.

(a.) Les élèves de langue anglaise suivront le même programme dans leur langue.

(b.) Programme du diplôme en langue étrangère.

TABLEAU SYNOPTIQUE—(Suite.)

GROUPEMENT DES MATIÈRES.	BREVET ÉLÉMENTAIRE.	BREVET INTERMÉDIAIRE.	BREVET ACADÉMIQUE.
(8) <i>Lois scolaires.</i>	Lois et règlements scolaires de la Province de Québec.
(9) <i>Instruction civique.</i>	Organisation politique, administrative et ecclésiastique du Canada.
(10) <i>Histoire.</i>	Du Canada. — Des Etats-Unis.	De France.—D'Angleterre.	Histoire ancienne.
(11) <i>Sciences naturelles.</i>	Hygiène.—Agriculture.	Botanique.—Zoologie.	Physique.—Cosmographie.
(12) <i>Philosophie.</i>	Philosophie intellectuelle et morale.
(13) <i>Dessin.</i>	Dessin.	Dessin.	Dessin.
(14) <i>Musique vocale.</i>	Théorie et pratique du chant.	Théorie et pratique du chant.	Théorie et pratique du chant.
(15) <i>Economie domestique.</i>	Théorie et pratique.	Théorie et pratique.	Théorie et pratique.
(16) <i>Langue latine.</i>	Lecture.	Lecture.	Lecture.

I I I

PROGRAMME DES TROIS COURS

BREVET DU COURS ELEMENTAIRE

OBSERVATION GENERALE:—Pour être admise à suivre le cours du brevet élémentaire, toute élève doit: (a) subir avec succès, devant le principal ou son délégué, un examen sur les matières suivantes: *Langue maternelle*: Eléments de la grammaire, analyse logique et grammaticale, dictée.—*Géographie*: Canada, Amérique, Europe.—*Arithmétique*: du commencement à l'intérêt simple; (b) conserver au moins 60 pour cent de la somme totale des points accordés et 50 pour cent sur chacune de ces matières.

I. PEDAGOGIE.

PEDAGOGIE THEORIQUE

METHODOLOGIE GENERALE:—Qualités que doit avoir l'institutrice.—Education et Instruction.—Discipline.—Relations de l'institutrice avec les élèves, avec les parents, avec les autorités civiles et religieuses.—Méthodes, modes et procédés d'enseignement.—Classement des élèves.—Principes d'un enseignement rationnel: enseignement intuitif, du connu à l'inconnu, du particulier au général, du concret à l'abstrait.—Enseignement concentrique.

METHODOLOGIE SPECIALE:—Méthodes spéciales pour l'enseignement de la *Lecture*, de l'*Ecriture*, de la *Grammaire* et de l'*Arithmétique* dans les écoles élémentaires.

PEDAGOGIE PRATIQUE

Chaque élève enseigne à l'école d'application le nombre d'heures par semaine que le principal juge convenable pour sa formation professionnelle, ou pour le service à l'école d'application, sous le contrôle des maîtresses ou du principal de l'école normale. Elle est tenue de préparer soigneusement sa leçon et de corriger les devoirs de ses élèves. Son enseignement est apprécié au double point de de vue de la discipline et de la méthode.

II. INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE

CATECHISME

Prières usuelles en langue maternelle et en Latin.—Catéchisme de la province de Québec avec explications plus développées du *Credo* et des *Sacrements*.

HISTOIRE SAINTE

Histoire sainte complète, y compris la vie de Notre-Seigneur.

BIENSEANCES

La politesse dans le langage, le maintien, la tenue, les repas, les relations sociales les plus usuelles, le salut, la poignée de mains.— Bonne tenue à l'Eglise.— Bienséances à l'égard du prochain, dans la conversation, la correspondance, les relations de rencontre, la promenade, les visites, les cérémonies du baptême, des funérailles, du mariage.

III. CALLIGRAPHIE

ECRITURE

Etude méthodique des principes et des éléments de l'écriture.— Etude des modèles en usage dans les écoles.— Culture spéciale de la netteté, de la régularité et de l'élégance.

IV. LANGUE FRANÇAISE

LECTURE, DICTION ET RECITATION DE MEMOIRE

Lecture à haute voix de morceaux choisis et variés.— Etude méthodique des éléments de la diction matérielle et interprétative.— Recitation de mémoire de morceaux classiques, et des meilleurs modèles empruntés aux écrivains canadiens.

GRAMMAIRE

Etude des éléments de la grammaire, de la syntaxe d'accord et des principales règles de la syntaxe de construction.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Etude théorique et applications orales et écrites, en rapport avec le cours de grammaire.

DICTEE

Phrases détachées et texte suivi, appropriés aux connaissances grammaticales des élèves.— Etude particulière des signes orthographiques, des règles de la ponctuation et de l'emploi des majuscules.

LEXICOLOGIE

Notions pratiques sur l'étymologie et la formation des mots, le radical et la terminaison, les préfixes, les mots dérivés et les mots composés.— Exercices sur le vocabulaire.

LITTÉRATURE ET COMPOSITION

PRECEPTES LITTÉRAIRES:—Notions élémentaires sur l'invention, la disposition et l'élocution.—L'art épistolaire: qualités générales, défauts à éviter.—Convenances épistolaires.—Différents genres de lettres, leurs qualités particulières.

EXERCICES LITTÉRAIRES:—Etude du mot et de la phrase.—Rédactions écrites sur des sujets familiers qui relèvent de l'observation des élèves.

V. LANGUE ANGLAISE

LECTURE, DICTION ET TRADUCTION

Lecture expressive du "Third Reader" avec traduction des différentes parties du manuel.—Exercices d'épellation.

GRAMMAIRE

Eléments de la grammaire jusqu'à la syntaxe exclusivement.—Exercices oraux en rapport avec le cours.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Etude théorique et applications orales et écrites en rapport avec le cours de grammaire.—Exercices sur des propositions très simples.

DICTEE, THEME, VERSION

Phrases détachées et texte suivi appropriés aux connaissances grammaticales des élèves.—Soin particulier de l'orthographe d'usage.

COMPOSITION

Rédactions écrites sur des sujets familiers qui relèvent de l'observation des élèves.—Lettres et narrations simples.

VI. MATHEMATIQUES

ARITHMETIQUE

Numération des nombres entiers et décimaux.—Chiffres arabes et chiffres romains.—Opérations fondamentales.—Fractions ordinaires et fractions décimales.—Règles composées.—Méthode de l'unité appliquée aux règles de trois simples et composées.—Intérêt simple.—Pourcentage appliqué aux règles de profits et pertes, de commission, de courtage, de rentes et actions, de taxes, d'escompte, de paiements partiels, d'échange et de douane.—Répartition proportionnelle et règles de sociétés simples et composées.—Monnaies, poids et mesures.—Système métrique.—Calcul mental.—Problèmes d'application sur toutes ces parties de l'arithmétique.

COMPTABILITE

Principales formes commerciales: comptes, factures, reçus, quittances, billets, chèques, traites.

VII. GEOGRAPHIE

GEOGRAPHIE

Préliminaires.—Continents et océans.

Géographie physique, économique et politique de la province de Québec; des autres provinces et des territoires du Canada; des possessions britanniques de l'Amérique et des Etats-Unis.

Géographie physique et politique des divers états de l'Amérique de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Océanie.

Etude pratique des relations commerciales et industrielles de ces pays, spécialement avec le Canada.

VIII. LOIS SCOLAIRES

LOIS ET REGLEMENTS SCOLAIRES

LOIS:—Département de l'Instruction Publique: personnel et attributions.—Conseil de l'Instruction Publique, ses comités.—Visiteurs et Inspecteurs d'écoles.—Bureau central d'examineurs.—Municipalités et arrondissements scolaires.—Ecoles dissidentes.—Commissaires et syndics d'écoles.—Secrétaires trésoriers.—Taxe scolaire et rétribution mensuelle.—Fonds des écoles.—Ecoles normales, de fabriques.—Devoirs des élèves des écoles.—Lois concernant les instituteurs ou institutrices.—Fonds de pension.—Bibliothèques de paroisse.

REGLEMENTS:—Règlements du Comité catholique concernant les instituteurs, les institutrices et les élèves.

X. HISTOIRE

HISTOIRE DU CANADA

PREMIERE PERIODE.—*Découvertes*: Colomb et ses voyages.—Cartier et ses voyages.—Les Indigènes: tribus, mœurs, religion et coutumes.—Essais de colonisation: Roberval; de la Roche; Chauvin; de Châtes; de Monts; de Poutrincourt et Pongravé.

SECONDE PERIODE.—*Compagnies*: Compagnie de Rouen; de Montmorency; des Cent-Associés; des Indes Occidentales et de N. D. de Montréal.—Biographie de Champlain et ses expéditions contre les Iroquois.—Les autres gouverneurs.—Premiers Récollets et Jésuites.—Régime féodal.—Prise de Québec par les Kerth.—Traité de St-Germain-en-Laye.—Fondation de Trois-Rivières.—M. de Maisonneuve.—Les premières religieuses.—Conseil de Québec.—Martyre des Jésuites.—Dispersion des Hurons.—Sulpiciens.—Marguerite Bourgeoys.—Dollard.—Mgr de Laval.—Traité de l'eau de vie.—Tremblement de terre.

TROISIEME PERIODE.—*Gouvernement royal*: Gouverneurs.—Conseil souverain.—De Tracy.—Talon et Perrot.—Découverte du Mississippi.—De la Salle.—Les Forts.—Expéditions de Denonville.—Kondiaronk.—Massacre de Lachine.—Partis organisés contre la Nouvelle-Angleterre.—Siège de Québec par Phipps.—Exploits d'Iberville.—Traité de Riswick; de Montréal.—Attaque et prise de Port-Royal.—Walker; Subercase.—Massacre des Outagamis.—Traité d'Utretch.—Evêques du Canada.—Prise de Louisbourg.—Traité d'Aix-la-Chapelle.—Bigot.—Causes de la guerre de sept ans.—Assassinât de Jumonville; Bataille du fort Nécessité.—Campagne de 1755: Bataille de Monongahéla; Défaite de Dieskau.—Campagne de 1756: Prise de Chouagueu.—Campagne de 1757.—Campagne de 1758: Prise de Louisbourg et bataille de Carillon.—Campagne de 1759: Siège de Québec; Bataille de Montmorency; des plaines d'Abraham.—Capitulation de Québec.—Campagne de 1760: Bataille de Ste-Foye; Siège de Québec par Lévis; Prise de Montréal.—Articles de la capitulation de Montréal.

QUATRIEME PERIODE.—*Régime absolu*: Gouverneurs et administrateurs.—Etat du pays.—Traité de Paris.—Abolition des lois du serment du test.—Soulèvement de Pontiac.—Acte de Québec.—Invasion américaine.—Siège de Québec en 1775.—Traité de Versailles.

CINQUIEME PERIODE:—*Constitutionnelle*: Gouverneurs et administrateurs.—Acte constitutionnel.—Travaux et luttes des parlements défenseurs des droits de la Chambre.—Evêques et archevêques du Canada.—Campagne de 1812-1813-1814: Bataille de Châteauguay, Traité de Gand.—Les 92 résolutions.—Causes des troubles de 1837.—Combats de St-Denis, de St-Charles et de St-Eustache.

SIXIEME PERIODE.—*L'Union*: Acte d'union.—Siège du gouvernement.—Succession des gouverneurs.—Mesures passées par le parlement.—Evènements remarquables.

SEPTIEME PERIODE.—*Confédération*: Gouverneurs généraux du Canada et lieutenants-gouverneurs de la province de Québec.—Constitution de la Puissance du Canada.—Evènements remarquables et calamités.

HISTOIRE DES ETATS-UNIS

(1) Aperçu sommaire de l'établissement des treize premières colonies.—John Smith.—Relations avec les Indiens.—Persécutions religieuses.—Georges Calvert.—William Penn.

(2) Guerres avec le Canada sous la domination française: Durée et conséquences des quatre guerres.

(3) Impôt du timbre.—Guerre de l'Indépendance: Bataille de Lexington et de Bunher-Hill; Washington; Invasion au Canada; Déclaration du 4 juillet 1776; Batailles de Long-Island, de Trenton et de Princetown.—Bourgoyne.—Saratoga.—Appui de la France et de l'Espagne.—Capitulation de Yorktown.—Traité de Versailles.

(4) Les Etats-Unis jusqu'à la guerre de Sécession.—Période de développement.—Constitution de 1787 en vigueur le 4 mars 1789.—Washington élu président.—Fondation de la ville de Washington; James Madison.—Guerre de 1812: Invasion du Canada; Prise de Washington; Bataille du lac Erié; Traité de Gand; Bataille de la Nouvelle-Orléans.—Les Etats-Unis pendant le blocus continental de Napoléon 1er.—La doctrine Monroe.—Le compromis du Mississipi.—Traité d'Ashburton.—Guerre avec le Mexique.

(5) Guerre de Sécession: Causes; Bataille de Bull Run; incident du Trent; Prise de la Nouvelle-Orléans; Seconde bataille de Bull Run; Bataille de Chancellorsville et de Gettysburg; Capitulation d'Appomatox; Résultat de la guerre.

(6) Guerre Hispano-Américaine.—Insurrection cubaine; Le "Maine"; A Cuba et aux Philippines; L'assaut de Santiago; Capitulation; Révolte des Philippines.

(7) Le Catholicisme aux Etats-Unis.

XI. SCIENCES NATURELLES

HYGIENE

HYGIENE GENERALE:—Importance de l'hygiène, notions générales.—Préceptes relatifs à la maison de famille, à l'ordre, à la propreté, à l'éclairage, à la ventilation, au chauffage.—Chambre à coucher.—Air.—Alimentation.—Vêtements.—Soins corporels.—Travaux manuels.—Exercices.—Repos.—Sommeil.—Maladies contagieuses.

HYGIENE SPECIALE:—Hygiène de la maison d'école, de la classe, de l'Eglise, des cimetières, des voies publiques.

ALCOOLISME.—*Alcool*:—Ses effets: (a) sur l'organisme physique; (b) sur les facultés.—Ivresse et Alcoolisme.—Alcoolisme et Criminalité.—Tuberculose pulmonaire et Alcoolisme.—Ivrognerie: crime contre Dieu, la famille, la société et la patrie.—L'antialcoolisme à l'école.

AGRICULTURE

Notions élémentaires d'Agriculture.—Sol.—Sous-sol.—Engrais naturels et chimiques.—Labours.—Assolement.—Animaux domestiques, animaux nuisibles et utiles aux cultivateurs.—Industrie laitière: beurre, fromage.—Horticulture: fruitière, jardins, vergers, culture des plantes d'ornementation.—Economie domestique.—Instruments aratoires.—Comptabilité agricole.

XIII. DESSIN

ART USUEL ET PRATIQUE

DESSIN DECORATIF:—Tracé de feuilles de plantes, à contours simple, considérées comme éléments d'ornementation.—Exercices d'invention par symétrie et répétition avec des éléments donnés.

PERSPECTIVE D'OBSERVATION.—*Premiers principes*:—Etude des corps ronds et des objets qui en dérivent: la sphère, le cône, le cylindre.—Différentes applications d'après nature.

PLAN:—Plan géométral et élévation de ces objets.

XIV. MUSIQUE VOCALE

CHANT.

Théorie et pratique du chant.

XV. ECONOMIE DOMESTIQUE

ECONOMIE THEORIQUE

Définition.—Importance.—Vertus qui favorisent l'économie: travail, ordre, prévoyance (leçons orales).—Vices contraires: luxe, gourmandise, colère, paresse (leçons orales).

ECONOMIE PRATIQUE

Comptabilité domestique.—Entretien des vêtements et sous-vêtements.—Coupe.—Couture pratique: (boutonnière, reprise, manière d'ajuster et de rapiécer, etc.)—Ordre dans la lingerie.—Manière d'utiliser un patron.—Ménage des diverses pièces de la maison.

XVI. LANGUE LATINE

LECTURE

Soigner la prononciation, les pauses marquées par la ponctuation et les autres signes graphiques, et autant que possible l'accentuation.

BREVET DU COURS INTERMEDIAIRE

OBSERVATION GENERALE:—Pour être admise à suivre le cours du brevet intermédiaire, toute élève doit posséder un brevet élémentaire, ou subir avec succès, devant le principal ou son délégué, un examen sur les matières suivantes du programme du brevet élémentaire et conserver le nombre de points requis par l'article 206 des règlements: *Histoire sainte ; Langue maternelle ; Arithmétique ; Géographie ; Histoire du Canada et des Etats-Unis ; Lois et règlements scolaires ; Hygiène ; Agriculture ; Bienséances.*

I. PEDAGOGIE

PEDAGOGIE THEORIQUE

METHODOLOGIE GENERALE:—Revue détaillée du programme du cours élémentaire.

METHODOLOGIE SPECIALE:—Revue du programme du cours élémentaire.—Méthodes spéciales pour l'enseignement des autres matières du cours élémentaire et des diverses spécialités du cours intermédiaire.

PEDAGOGIE PRATIQUE

Chaque élève enseigne à l'école d'application le nombre d'heures par semaine que le principal juge convenable pour sa formation professionnelle ou pour le service à l'école d'application, sous la surveillance des maîtresses ou du principal de l'école normale. Elle est tenue de préparer soigneusement sa leçon et de corriger les devoirs de ses élèves. Son enseignement est apprécié au double point de vue de la discipline et de la méthode.

II. INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE

CATECHISME

Prières usuelles en langue maternelle et en latin.—Catéchisme de la province de Québec avec explications plus développées des *commandements de Dieu et de l'Eglise.*

HISTOIRE DE L'EGLISE

L'Eglise chrétienne en Palestine et persécution juive.—Etablissement de l'Eglise chez les Gentils.—La Chaire de saint Pierre à Rome. Persécutions des empereurs Romains: auteurs, martyrs, nature des supplices, apologistes, résultats.—La paix et le triomphe de l'Eglise. Constantin.—L'action sociale de l'Eglise dans les premiers siècles. Principales hérésies des cinq premiers siècles: auteurs, nature, pays où elles se répandent, conciles généraux qui les condamnent, résultats.—Les Pères de l'Eglise grecque et latine.—Vie monastique en Orient.—Invasion des barbares et chute de l'empire d'Occident. Principales hérésies du moyen-âge: auteurs, nature, pays où elles se répandent, conciles ou papes qui les condamnent.—Souveraineté temporelle des papes: ses origines.—Schisme grec.—Lutte du sacerdoce et de l'empire.—Querelle des investitures.—Les Croisades: principaux faits, principaux personnages, résultats.

Inquisition romaine et ecclésiastique au XIIIe siècle.—Les papes d'Avignon.—Grand schisme d'Occident.—Inquisition espagnole et po-

litique des XVe et XVIe siècles.—La prétendue réforme protestante.—Schisme d'Angleterre.—Concile de Trente.—Les guerres de religion.—Etablissement de l'Eglise dans le Nouveau-Monde.—Premiers missionnaires au Canada.—Martyrs au Canada.—Fondation de l'Eglise canadienne.—Premier évêque.—Le Jansénisme.—Les articles de 1682.—Le philosophisme au XVIIIe siècle.—La suppression des Jésuites.—Constitution civile du clergé en France, et persécution révolutionnaire.—Concordat de Pie VII et de Napoléon.—Invasion des Etats-Pontificaux.—Pie IX.—Concile du Vatican.—Pontificat de Léon XIII.

III. CALLIGRAPHIE

ECRITURE

Application des principes et des éléments de l'écriture.—Culture de la netteté, de la régularité et de l'élégance.

IV. LANGUE FRANÇAISE

LECTURE, DICTION ET RECITATION DE MEMOIRE

Même programme que dans le cours élémentaire, avec adaptation au degré d'avancement et de culture intellectuelle des élèves.

GRAMMAIRE

Revue du programme du cours élémentaire.—Etude complète de la syntaxe de construction.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Etude théorique et applications orales et écrites en rapport avec le cours de grammaire.

DICTEE

Phrases détachées et texte suivi appropriés aux connaissances grammaticales des élèves.—Etude particulière des signes orthographiques, des règles de la ponctuation et de l'emploi des majuscules.

LEXICOLOGIE

Revue approfondie du programme du cours élémentaire.—Exercices sur les synonymes, les contraires ou paronymes, les homonymes, les familles et les groupes de mot, les gallicismes, les canadianismes, les anglicismes.

LITTERATURE ET COMPOSITION

PRECEPTES LITTERAIRES:—Notions complètes sur l'invention la disposition et l'élocution.—Mécanisme du langage: (a) Les moyens grammaticaux: les mots, les propositions, la phrase; (b) Les moyens musicaux: la mélodie, le rythme.

GENRES LITTERAIRES:—Etude des trois principaux genres: description, narration, lettre.—La poésie et la prose: notions et divisions.

EXERCICES LITTERAIRES.—Lecture des modèles classiques.—Exercices plus fermes d'invention, de disposition et de style.—Exercices oraux et écrits d'imitation et de traduction.—Compositions littéraires sur des sujets relevant de l'observation des élèves et autant que possible tirés de l'histoire et de la vie canadiennes.

V. LANGUE ANGLAISE

LECTURE, DICTION, TRADUCTION ET RECITATION DE MEMOIRE

Lecture expressive et traduction de la 1ère partie du " Fourth Reader ".—Exercices d'épellation.—Récitation de mémoire de certains morceaux choisis et variés.

GRAMMAIRE

Revue du programme du cours élémentaire.—Règles générales de la syntaxe.—Exercices oraux en rapport avec le cours.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Etude théorique et applications orales et écrites, en rapport avec le cours de grammaire.—Exercices sur différentes sortes de propositions.

DICTEE, THEME, VERSION

Phrases détachées et texte suivi appropriés aux connaissances grammaticales des élèves.—Soin particulier de l'orthographe d'usage et de règle.

COMPOSITION

Rédactions sur des sujets qui relèvent de l'observation des élèves.—Exercices de narration, de description et de lettre.

VI. MATHEMATIQUES

ARITHMETIQUE

Revue sommaire du programme du cours élémentaire et étude des autres parties de l'Arithmétique.—Calcul mental.—Problèmes sur toutes les parties de l'arithmétique.

COMPTABILITE COMMERCIALE

Revue des " Formes commerciales " étudiées dans le cours élémentaire.—Tenue des livres en partie double.

ALGEBRE

EXPRESSIONS ALGEBRIQUES:—Signes employés en algèbre.—Exposant, coefficient, monôme, polynôme, termes semblables (définition).—Addition, soustraction et multiplication des quantités algébriques.—Règle des signes, des lettres, des coefficients, des exposants.—Opérations fondamentales sur les polynômes.—Fractions algébriques: simplification, réduction.—Opérations fractionnaires.

EGALITES ALGEBRIQUES:—Equation algébrique, numérique, littérale (définition).—Principes généraux des équations.—Résolution des équations du 1er degré à une seule inconnue.—Transformation que l'on peut faire subir aux équations sans détruire l'égalité de leurs membres.—Résolution des équations du 1er degré à plusieurs inconnues déterminées.—Méthodes d'élimination, de comparaison, de réduction.—Opérations.

TOISE DES SURFACES.

Définition, tracé et évaluation de l'aire des figures suivantes, avec problèmes variés et pratiques d'application: *Carré, rectangle, parallélogramme, losange, trapèze, triangle, quadrilatère et polygone, cercle et secteur de cercle, anneau circulaire et secteur d'anneau circulaire, segment de cercle.*

IX. INSTRUCTION CIVIQUE

INSTRUCTION CIVIQUE

Organisation politique, administrative et ecclésiastique du Canada.

X. HISTOIRE

HISTOIRE DE FRANCE

ORIGINES:—La Gaule primitive.—La Gaule romaine.—Introduction du Christianisme en Gaule.—Invasion des barbares.

MEROVINGIENS:—Origine de la dynastie ;—Clovis ;—Clotaire 1er ;—Rivalité de l'Austrasie et de la Neustrie ;—Caractère des rois fainéants ;—Maires du palais ;—Charles Martel.

CARLOVINGIENS:—Origine de la dynastie ;—Pépin le Bref ;—Charlemagne ;—Louis le Débonnaire et ses fils ;—Invasion des Normands ;—Système féodal.

CAPETIENS:—Origine de la dynastie ;—Trêve de Dieu ;—Les Croisades et leurs résultats ;—La chevalerie ;—Philippe-Auguste ;—St-Louis ;—Les Vêpres siciliennes ;—Philippe-le-Bel ;—Etats-généraux ;—Ordre des Templiers ;—Loi salique.

VALOIS:—Origine de la dynastie ;—Guerre de cent ans: Les rois ;—Crécy ;—Calais ;—Poitiers ;—Azincourt ;—Traité de Troyes ;—Duguesclin ;—Jeanne d'Arc ;—Louis XI ;—Ligue du Bien public, Triomphe du pouvoir royal ;—Charles VIII ;—Guerres d'Italie.

LOUIS XII:—Ravenne ;—Bologne ;—Brescia.

ROIS ANGOULEMES:—Origine de la dynastie ;—Rivalité de François 1er et de Charles-Quint ;—Bayard ;—Renaissance et Réforme ;—Guerres de religion: Les Guises ;—La Ligue ;—Massacre de la St. Barthélemi.

BOURBONS:—Origine de la dynastie ;—Henri IV et Sully ;—Edit de Nantes ;—Louis XIII et Richelieu ;—Guerre de Trente Ans ;—Louis XIV et Mazarin ;—La Fronde ;—Colbert ;—Louvois ;—Aperçu sommaire des quatre guerres de Louis XIV ;—Révocation de l'Edit de Nantes ;—La Régence ;—Louis XV: Guerres des successions de Pologne et d'Autriche ;—Guerre de Sept ans ;—Louis XVI ;—Turgot ;—Causes de la Révolution ;—Assemblée nationale ;—Assemblée législative ;—Convention nationale: Première République ;—Terreur ;—Directoire ;—Consultat ;—Premier empire ;—Les Cent jours.

LA RESTAURATION:—Louis XVIII ;—Charles X ;—Révolution de 1830: —Louis-Philippe: Conquête de l'Algérie ;—Seconde République ;—Second Empire ;—Napoléon III: Guerre de Crimée ;—Guerre franco-prussienne ;—Troisième République: Expéditions en Afrique et en Asie.

HISTOIRE D'ANGLETERRE

ORIGINES:—Iles britanniques.—Temps primitifs.—Domination romaine et introduction du christianisme.—Les Anglo-Saxons et l'Héptarchie.—Le Christianisme.

DYNASTIE SAXONNE:—Son origine.—Invasion Danoise.—Alfred le Grand.

DYNASTIE DANOISE:—Son origine.—Canut I.

DYNASTIE SAXONNE:—Son rétablissement.—Edouard le Confesseur.

DYNASTIE DES ROIS NORMANDS:—Son origine.—Guillaume le Conquérant.—Guillaume le Roux et saint Anselme.—Henri 1er.—Guerre civile.

DYNASTIE DES PLANTAGENETS:—Son origine.—Henri II et Thomas Becket.—Richard Cœur de Lion.—Jean sans Terre.—La Grande Charte et les Statuts d'Oxford.—Edouard 1er: Origine du titre de Prince de Galles.—Edouard III et la guerre de Cent ans (aperçu sommaire)—Guerre avec l'Ecosse.

DYNASTIE DES LANCASTRIENS ET DES YORKISTES:—Son origine.—Guerre des deux Roses (aperçu sommaire).

DYNASTIE DES TUDORS:—Son origine.—Henri VIII et le schisme d'Angleterre.—Edouard VI et le protestantisme.—Marie Tudor: Perte de Calais.—Elisabeth et l'Eglise anglicane.—Les persécutions, les luttes et les victoires d'Elisabeth.—Marie Stuart.

DYNASTIE DES STUARTS:—Son origine.—Jacques 1er.—Charles 1er.

REPUBLIQUE:—Protectorat de Cromwell.—Charles II.—Jacques II.—Révolution de 1688.—Guillaume III: La Déclaration des Droits.—Anne Stuart.

DYNASTIE DE HANOVRE:—Son origine.—Faits dominants des règnes de Georges 1er, Georges II, Georges III, Georges IV, Guillaume IV, Victoria.—Avènement d'Edouard VII.—Mouvement d'Oxford.

XI. SCIENCES NATURELLES

BOTANIQUE

MORPHOLOGIE INTERNE:—Cellules végétales, leurs formes, les transformations qu'elles subissent, les éléments qui les composent.—Tissus cellulaires, fibreux, vasculaires.—Multiplication des cellules.

MORPHOLOGIE EXTERNE:—*Racine*: espèces et rôle. *Tige*: différentes espèces.—Greffes et ses conditions—Bouturage et Marcottage. *Feuille*: différentes parties.—Nervation: types principaux.—Feuilles simples, composées, alternes, opposées. *Fleur*: parties d'une fleur complète.—Inflorescence: différentes espèces.—Calice: étamines et pistil: différentes parties. *Fruit*: différentes parties.—Déhiscence.—Dissémination des graines.—Principaux modes.

PHYSIOLOGIE VEGETALE:—Nutrition.—Transpiration.—Fonction chlorophyllienne.—Fécondation.—Germination: éléments nécessaires.

ZOOLOGIE

NOTIONS GENERALES:—Classification naturelle et artificielle.—Ce que l'on entend par la subordination des caractères.—Caractères spécifiques de l'homme.

VERTEBRES:—Caractères, espèces.—Mammifères: caractères.—Quadrumanes, chiroptères, carnivores, insectivores, amphibiens, rongeurs, édentés, pachidermes, ruminants, cétacés, marsupiaux: (caractères particuliers.)

OISEAUX:—Différentes espèces.—Plumes, squelette, œufs, incubation.—Rapaces, passereaux, grimpeurs, gallinacés, échassiers, palmipèdes: (caractères particuliers).

REPTILES:—Caractères.—Chéloniens.—Sauriens.—Ophidiens: (caractères particuliers).

BATRACEINS:—Poissons.—Principales espèces.

INVERTEBRES:—Annélés articulés: insectes, coleoptères, orthoptères, hémiptères, névroptères, hyménoptères, lépidoptères, diptères, aptères, arachnides, myriapodes, crustacés, vers, anélides, helminthes, rotateurs.

MOLLUSQUES:—Caractères généraux.—Céphalopodes, gastéropodes, acéphales.—Rayonnés: échinodermes, coelentérés, polypes, spongiaires, acaléphés.—Protozoaires: infusoires et rhizopodes.

XIII. DESSIN

ART USUEL ET PRATIQUE

DESSIN DECORATIF:—Motifs gradués d'ornements d'après modèles en relief et lithographiés.—Exercices d'invention par répétition, symétrie, alternance, rayonnement.

COULEURS:—Couleurs primaires, secondaires, tertiaires.—Couleurs complémentaires.—Tonalités.—Nuances.—Harmonie des couleurs: harmonie analogique, contrastante.

PERSPECTIVE D'OBSERVATION:—Etude des polyèdres dans une seule position ou ayant une face parallèle au tableau.—Différentes applications d'après nature.

PLAN:—Plan géométral, élévation, profil de ces objets.

XIV. MUSIQUE VOCALE

CHANT

Théorie et pratique du chant.

XV. ECONOMIE DOMESTIQUE

ECONOMIE THEORIQUE

Définition.—Importance.—Vertus qui favorisent l'économie: travail, ordre, prévoyance (leçons orales).—Vices contraires: luxe, gourmandise, colère, paresse (leçons orales).

ECONOMIE PRATIQUE

Comptabilité domestique.—Entretien des vêtements et sous-vêtements.—Coupe.—Couture pratique: (boutonnière, reprise, manière d'ajuster et de rapiécer etc.)—Ordre dans la lingerie.—Manière d'utiliser un patron.—Ménage des diverses pièces de la maison.

XVI. LANGUE LATINE

LECTURE

Soigner la prononciation, les pauses marquées par la ponctuation et les autres signes graphiques, et autant que possible l'accentuation.

COURS DU BREVET ACADEMIQUE

OBSERVATION GENERALE:—Pour être admise à suivre le cours du brevet académique, toute élève doit posséder un brevet intermédiaire, ou subir avec succès, devant le principal ou son délégué, un examen sur les matières suivantes des brevets intermédiaire et élémentaire et conserver le nombre de points requis par l'article 206 des règlements: *Pédagogie théorique ; Histoire sainte ; Langue maternelle ; Arithmétique ; Géographie ; Histoire du Canada, des Etats-Unis, de France, d'Angleterre ; Botanique et Zoologie ; Histoire de l'Eglise ; Bienséances ; Instruction civique ; Lois scolaires.*

“ Dans les pensionnats de filles, les élèves du cours académique peuvent être admises aux avantages du cours académique des écoles normales, pourvu qu'elles y suivent, sous le contrôle du principal, les cours d'instruction religieuse, de philosophie, de mathématiques, de pédagogie théorique et pratique à l'école d'application, et qu'elles subissent les examens exigés par les règlements.” (Proposition de Mgr Rouleau.)

I. PEDAGOGIE

PEDAGOGIE THEORIQUE

METHODOLOGIE GENERALE:—Revue très complète du programme des cours élémentaire et intermédiaire.

METHODOLOGIE SPECIALE:—Revue du programme du cours intermédiaire.—Méthodes spéciales pour l'enseignement des diverses matières de tout le programme d'études.

PEDAGOGIE PRATIQUE

Chaque élève enseigne à l'école d'application le nombre d'heures par semaine que le principal juge convenable pour sa formation professionnelle ou pour le service à l'école d'application, sous la surveillance des maîtresses ou du principal de l'école normale. Elle est tenue de préparer soigneusement sa leçon et de corriger les devoirs de ses élèves. Son enseignement est apprécié au double point de vue de la discipline et de la méthode.

PSYCHOLOGIE PEDAGOGIQUE (*spéciale aux écoles normales*)

OBSERVATION:—Cette matière sera l'objet de conférences communes à toutes les élèves, et données par le principal au moins une fois par mois.

OBJET DE LA PSYCHOLOGIE:—Caractère spécial de la psychologie lorsqu'elle doit être appliquée à l'éducation.—La psychologie pédagogique.—Méthode générale de la psychologie.—La psychologie de l'enfant et la méthode d'éducation progressive.

FACULTES:—Distinction des trois grandes facultés de l'âme: *l'intelligence, la sensibilité, la volonté.*—Relations de ces facultés entre elles.

L'INTELLIGENCE:—L'activité intellectuelle.—Forme de la connaissance.—Division des opérations intellectuelles.—La conscience psycholo-

gique.—Les faits psychologiques inaperçus.—Rôle des faits de conscience inaperçus dans l'éducation.—L'attention et la réflexion intérieure.—La perception externe.—Les sens et leurs organes.—Sensation et perception.—Education physique, intellectuelle et artistique des sens.—Les facultés de conservation.—La mémoire.—Culture de la mémoire passive, associative et active.—L'imagination et les images.—Rapports de l'imagination avec les autres facultés.—L'imagination active.—Culture de l'imagination.—L'abstraction.—L'enfant et les idées abstraites.—Nature et rôle du jugement et du raisonnement.—La raison.—Principes de la raison théorique et pratique.

SENSIBILITE:—Les émotions.—Les émotions et l'activité.—Le plaisir et la douleur dans l'éducation scolaire.—Nature du sentiment.—Nature des inclinations.—Inclinations personnelles, sympathiques et rationnelles.—Composition des inclinations.—Nature, effets et discipline des passions.

VOLONTE:—L'activité volontaire.—La liberté morale.—L'habitude.—Qualités maîtresses de la volonté.—Rôle des habitudes dans l'éducation morale.—L'éducation de la volonté.—La discipline.—Principes et but de l'éducation morale.—Les caractères.—Classification des caractères.—Personnalité idéale.

HISTOIRE DE LA PEDAGOGIE (*spéciale aux écoles normales*)

AVANT JESUS-CHRIST:—Pédagogie chez les Juifs, les Chinois, les Japonais, les Hindous, les Perses, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, les Gaulois.

APRES JESUS-CHRIST:—Pédagogie aux premiers siècles de l'Eglise.—Les Pères de l'Eglise.—Principaux éducateurs: Tertulien, St Augustin, St Basile, St Jérôme, St Jean-Chrysostôme.

EPOQUE DU MOYEN AGE:—Les écoles épiscopales, monacales, paroissiales.—Caractère de la pédagogie à cette époque.—Charlemagne.

EPOQUE DE LA RENAISSANCE:—Caractère de la pédagogie au XVIe siècle.—Erasmus, Rabelais, Montaigne, Luther.

EPOQUE DES TEMPS MODERNES:—Caractère de la pédagogie à cette époque.—Pascal, Bossuet, Fénelon, Mad. de Maintenon, Locke, Mad. Necker de Saussure, Ecoles primaires de Port-Royal, St Jean-Baptiste de la Salle, Rollin, Rousseau, Pestalozzi, le Père Girard, Herbart, Jean Macé, Condorcet.

EPOQUE CONTEMPORAINE:—Caractère de la pédagogie à cette époque.—Mgr Dupanloup, Horace Mann, H. Spencer.—Mouvement pédagogique des dernières années.

AU CANADA:—Caractère de la pédagogie pendant la domination française et anglaise.—Ecoles primaires, normales, collèges, universités.

II. INSTRUCTION MORALE ET RELIGIEUSE

APOLOGIQUE

FONDEMENTS DE LA RELIGION: — Préliminaires: (1) *Existence de Dieu*: preuves de son existence.—Ses attributs. (2) *Œuvres de Dieu*: Dieu créateur, conservateur.—Providence. (3) *Nature de l'homme*: La spiritualité et l'immoralité de l'âme.

LA RELIGION:—(1) Sa nature, sa nécessité.—Religion naturelle et surnaturelle.—La révélation: sa possibilité et sa nécessité.—Le fait de la révélation.—Sources de la révélation: l'Écriture, la Tradition, l'Ancien et le Nouveau Testament.—Caractères de la vraie révélation.—Fausse révélation: Bouddhisme, Mahométisme, Judaïsme. (2) *Preuves de la divinité de la Révélation Chrétienne*: (a) Preuves directes: Excellence de sa doctrine, de sa morale et de son culte.—Sa fécondité.—L'établissement du Christianisme, sa conservation.—Le témoignage des martyrs. (b) Preuves indirectes: Divinité de son fondateur, qui né en Dieu, a parlé et agi en Dieu, est mort en Dieu, est ressuscité en Dieu et règne en Dieu sur les intelligences et les cœurs. (3) *L'Interprète de la Révélation*: La règle de foi et ses caractères.—Fausseté du principe du libre examen.—Ses funestes conséquences.—L'Église catholique unique règle de foi.—Sa nécessité.—Sa fondation par N. S. J. C.—Sa constitution, son organisation.—Autorité doctrinale de l'Église.—Ses qualités: infaillibilité et souveraineté.—Sujets de cette autorité: le pape, les évêques, les conciles généraux.—Objet de cette autorité: les vérités révélées. (4) *Nécessité de rechercher et d'embrasser la vraie religion*: Conséquences de la certitude de la religion chrétienne.—Recherche de la vraie religion.—L'indifférence théorique et pratique.—“Hors de l'Église point de salut.”—Situations diverses par rapport à l'Église catholique.

HARMONIE DE LA FOI ET DE LA RAISON: (1) *Mutuel appui de la foi et de la raison*. (2) *L'Église et les mystères*: Harmonie des mystères de la Sainte Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption avec la raison. (3) *Le péché originel en face de la raison*: Réfutation des objections.—Lumières qui découlent de ce dogme. (4) *L'Eucharistie en face de la raison*: L'Eucharistie ne répugne pas à la raison.—Présence réelle.—Conséquences pratiques. (5) *La Confession en face de la raison*: Institution divine de la confession.—Ses avantages.

III. CALLIGRAPHIE

ÉCRITURE

Application des principes et des éléments de l'écriture.—Culture de la netteté, de la régularité et de l'élégance.

IV. LANGUE FRANÇAISE

LECTURE, DICTION ET RECITATION DE MÉMOIRE

Même programme que dans les cours précédents, avec adaptation au degré d'avancement et de culture intellectuelle des élèves.

GRAMMAIRE

Revue complète de la matière.—Étude synthétique au moyen de la composition.

ANALYSE LOGIQUE ET GRAMMATICALE

Étude théorique et applications orales et écrites en rapport avec l'ensemble des règles de la grammaire.

DICTEE

Phrases détachées et texte suivi sur l'ensemble des règles de la grammaire.

LITTERATURE ET COMPOSITION

PRECEPTES LITTERAIRES:—Revue du programme du cours intermédiaire.

GENRES LITTERAIRES:—Notions particulières sur les genres: épique, lyrique, dramatique.—Notions générales sur les genres en prose: l'histoire, le roman, la prose didactique, l'éloquence.

EXERCICES PRATIQUES:—Etude du mot, de la proposition, de la phrase et du paragraphe.—Lecture des modèles classiques avec analyse orale et écrite.—Compositions variées d'après les procédés déjà signalés aux cours précédents.

HISTOIRE LITTERAIRE:—Notions sommaires les plus utiles sur les origines.—Aperçu rapide de la Renaissance.—Etude particulière du XVIIe siècle.—Notions les plus importantes sur les philosophes, les apologistes et les orateurs chrétiens du XVIIIe siècle.—Connaissances générales sur le développement, au XIXe siècle, de l'éloquence politique, de l'éloquence sacrée, de l'histoire, du roman, de la philosophie chrétienne.

V. LANGUE ANGLAISE

LECTURE, DICTION, TRADUCTION ET RECITATION DE MEMOIRE

Lecture expressive et traduction des différentes parties du "Fourth Reader."—Récitation de mémoire de certains morceaux choisis et variés.

GRAMMAIRE

Revue complète de la matière.—Etude synthétique au moyen de la composition.

ANALYSE GRAMMATICALE ET LOGIQUE

Etude théorique et applications orales et écrites, en rapport avec l'ensemble des règles de la grammaire.—Exercices sur différentes sortes de proposition plus compliquées.

DICTEE, THEME, VERSION

Phrases détachées et texte suivi sur l'ensemble des règles de la grammaire.—Soin particulier de l'orthographe d'usage et de règle.

COMPOSITION

Etude du mot, de la phrase, de la proposition et du paragraphe.—Compositions variés sur des sujets qui relèvent de l'observation des élèves.

VI. MATHÉMATIQUES

ALGÈBRE

Revue sommaire du Programme du cours intermédiaire, avec opérations.

ÉGALITÉS ALGÈBRIQUES (suite):—Comment forme-t-on le carré d'un monôme, d'un binôme, d'une fraction?—Comment reconnaît-on un carré parfait?—Addition, soustraction, multiplication, division des radicaux simples.—Résolution des équations du 2^e degré à une inconnue.—Comment se complète le carré?

RAPPORTS, PROPORTIONS:—Rapports, proportions, proportion arithmétique, proportion géométrique (définition).—Dans une proportion arithmétique la somme des extrêmes est égale à la somme des moyens (démonstration).—Comment s'obtient la moyenne géométrique proportionnelle entre deux quantités données?—Changements que l'on peut faire subir à une proportion sans détruire le rapport (dém.)

PROGRESSIONS:—Progression arithmétique, Progression géométrique, Raison (définition).—Dans toute progression géométrique croissante, un terme d'un rang quelconque est égal au premier terme augmenté d'autant de fois la raison, qu'il y a de termes avant lui (dém.).—Insérer entre deux termes donnés un nombre quelconque de moyens arithmétiques (dém.).—Dans toute progression arithmétique, les termes à égale distance des extrêmes forment une somme constante (dém.).—La somme des termes égale la demi-somme des extrêmes multipliée par le nombre de termes (dém.).—Principe fondamental des progressions géométriques.—Insérer un certain nombre de termes entre deux termes donnés (dém.).—Trouver la somme des termes (dém.).—Logarithmes: Logarithme de plusieurs facteurs, d'un quotient, d'une puissance, d'une racine.—Caractéristique, mantisse.—Applications des logarithmes au calcul de l'intérêt composé, des annuités, de l'amortissement.—Équations du 2^e degré à deux inconnues.—Exercices sur les différentes parties de l'Algèbre.

GEOMETRIE

Volume, surface, ligne droite, polygonale, courbe, convexe, surface plane, courbe polyédrique, convexe, figure géométrique, figures semblables, équivalentes, théorème, réciproque (définition).

ANGLES:—Angle, angles adjacents, droite perpendiculaire, droite oblique, angle droit, angle obtus, angle aigu, angles complémentaires, supplémentaires, opposés par le sommet, bissectrice d'un angle (définition).

Deux angles adjacents dont les côtés extérieurs forment une même ligne droite sont supplémentaires (dém.).—Deux angles opposés par le sommet sont égaux (dém.).—Une ligne polygonale convexe est plus courte que toute ligne enveloppante terminée aux mêmes extrémités (dém.).—Par un point pris hors d'une droite, on ne peut mener qu'une seule perpendiculaire à cette droite (dém.).—Si d'un point pris hors d'une droite, on mène une perpendiculaire à cette droite et plusieurs obliques, la perpendiculaire est plus courte que toute oblique (dém.).—Deux obliques dont les pieds s'écartent également du pied de la perpendiculaire sont égales (dém.).—De deux obliques, la plus longue est celle dont le pied s'écarte le plus du pied de la perpendiculaire (dém.).—Tout point de la perpendiculaire élevée au milieu d'une droite est également distant des extrémités de cette droite et réciproquement (dém.).

TRIANGLES:—Triangle, côtés, angle, périmètre, triangle rectangle, obtusangle, acutangle, équilatéral, isocèle, scalène, hauteur et hypoténuse du triangle rectangle, sommet, médiane (définition).—

Deux triangles sont égaux lorsqu'ils ont un côté égal adjacent à des angles respectivement égaux (dém.)—Deux triangles sont égaux lorsqu'ils ont un angle égal compris entre des côtés respectivement égaux (dém.)—Deux triangles sont égaux lorsqu'ils ont les trois côtés respectivement égaux (dém.)—Deux triangles rectangles sont égaux lorsqu'ils ont l'hypoténuse égale et un angle aigu égal (dém.)—Deux triangles rectangles sont égaux, lorsqu'ils ont l'hypoténuse égale et un autre côté égal (dém.)—Dans un triangle isocèle, les angles opposés aux côtés égaux sont égaux (dém.).

PARALLELES:—Droites parallèles, sécante, angles extérieurs, intérieurs, alternes, externes, internes, correspondants (définition).

Deux droites perpendiculaires à une troisième sont parallèles (dém.)—Énoncé du postulat d'Euclide.—Si deux droites sont parallèles, toute perpendiculaire à l'une est aussi perpendiculaire à l'autre (dém.)—Lorsque deux droites parallèles sont rencontrées par une sécante, elles forment quatre angles aigus égaux entre eux et quatre angles obtus égaux entre eux et réciproquement (dém.)—Deux droites parallèles comprises entre deux autres parallèles sont égales (dém.).

POLYGONES:—Polygone, polygone convexe, équiangle, régulier, diagonale, périmètre, angle extérieur (définition).

La somme des angles d'un triangle égale deux angles droits (dém.)—La somme des angles intérieurs d'un polygone quelconque égale autant de fois deux angles droits que le polygone a de côtés moins deux (dém.).

QUADRILATERES:—Parallélogramme, rectangle, carré, losange, trapèze, trapèze rectangle, symétrique (définition).

Les côtés d'un parallélogramme sont égaux ainsi que les angles opposés (dém.)—Les diagonales d'un parallélogramme se coupent en leur milieu (dém.)—Les diagonales d'un losange se coupent à angle droit (dém.)—Les diagonales d'un rectangle sont égales (dém.)—Les diagonales d'un carré sont égales et se coupent à angle droit (dém.).

CIRCONFERENCE:—Circonférence, corde, diamètre, rayon, arc, flèche, sécante, angle au centre, secteur circulaire, segment, tangente.—Polygone régulier, ligne brisée régulière, secteur polygonal régulier, apothème, polygones semblables, côtés homologues, rapport de similitude (définition).

Un angle quelconque a pour mesure l'arc compris entre ses côtés et décrit de son sommet avec un rayon arbitraire (dém.)—Les périmètres de deux polygones semblables sont entre eux comme deux côtés homologues (dém.)—Deux polygones réguliers d'un même nombre de côtés sont semblables (dém.)—Deux cercles sont des figures semblables (dém.)—Deux circonférences sont entre elles comme leur rayon (dém.)—Le rapport entre la circonférence et le diamètre est constant (dém.)—Longueur de l'arc de n degrés (dém.).

LIGNES PROPORTIONNELLES:—Ligne proportionnelle, moyenne proportionnelle, projection d'une ligne (définition).

Dans tout triangle rectangle chaque côté de l'angle droit est moyen proportionnel entre sa projection sur l'hypoténuse et l'hypoténuse entière (dém.)—La hauteur est moyenne proportionnelle entre les deux segments qu'elle détermine sur l'hypoténuse (dém.)—Le carré de l'hypoténuse égale la somme des carrés des deux autres côtés (dém.)—Toute perpendiculaire abaissée d'un point de la circon-

Matière oublié^e au programme de l'histoire, au cours académique,
page 31 du rapport.

HISTOIRE ROMAINE

Division ^{République} publique de l'Italie ancienne. — Premiers rois du Latium. — Fondation de Rome. — Les sept rois : (aperçu sommaire.), Combat des Horaces et des Curiaces. — Etablissement de la République.

LA RÉPUBLIQUE : — Le consulat ; lutte entre le Patriciat et la Plèbe ; — Cariolan ; — Cincinnatus ; — les Décenvirs ; — Conquête du Latium et de l'Etrurie : — Camille : — Invasion des Gaulois ; — Manlius Capitolinus ; — Guerres contre les Samnites ; — Conquête de l'Italie Méridionale : — Pyrrhus ; — Guerres puniques : — batailles de Tésin, de Trazimène, de Cannes, de Zama, destruction de Carthage ; — Conquête de l'Orient : — Conquête de l'Occident, Les Gracques ; — Marius et Sylla ; — Cicéron ; — conjuration de Catilina ; — guerres civiles par les deux Triumvirats ; — Etablissement de l'Empire.

L'EMPIRE : — Les douze Césars : (quelques événements de leur règne.) ; — les Antonins ; — Anarchie militaire ; — Dioclétien ; — Constantin ; — Julien l'Apostat ; — Théodose ; — partage de l'Empire ; — les grandes invasions des Barbares ; — chute de l'Empire d'Occident ; — chute de l'Empire d'Orient.

Multiple copies of this report are being prepared for distribution to various agencies.

Page 33 of 34

CONFIDENTIAL

The following information was obtained from a confidential source who has provided reliable information in the past.

It is noted that the information provided by the source is of a confidential nature and should be handled accordingly.

The information provided by the source is being provided to you for your information only and should not be disseminated to other personnel.

férence sur le diamètre est moyenne proportionnelle entre les deux segments qu'elle détermine sur l'hypothénuse (dém.)—Expression du côté du carré inscrit dans un cercle en fonction du rayon (dém.)—Expression de la diagonale en fonction du côté (dém.)—Le côté de l'hexagone régulier égale le rayon du cercle circonscrit (dém.)

SURFACES ET VOLUMES:—Définition, tracé et évaluation de l'aire des figures suivantes avec problèmes variés et pratiques d'application: *carré, rectangle, parallélogramme, losange, trapèze, triangle, quadrilatère et polygone, cercle et secteur de cercle, anneau circulaire et secteur d'anneau circulaire, segment de cercle.*

Définition, tracé et volume des corps géométriques suivants: *cube, parallélépipède rectangle ou obliquangle, prisme et cylindre, pyramide, cône, tronc de pyramide ou de cône à bases parallèles.*—Formule simple et générale de Simpson pour les volumes compris entre deux bases parallèles.—Problèmes d'application.

X. HISTOIRE

HISTOIRE ANCIENNE

LES EGYPTIENS:—Gouvernement des prêtres.—Période de la monarchie. — Principaux monuments. — Sésostris.—Nécho.—Amasis.—Conquête de l'Égypte par Cambyse.

LES ASSYRIENS:—Fondation de Ninive.—Sardanapale.—Salmanazar.—Sennackerib (notions sommaires).

LES BABYLONIENS:—Nabuchodonosor.—Balthasar.—Prise de Babylone par Cyrus.

LES MEDES ET LES PERSES:—Cyrus.—Destruction de l'empire des Mèdes.—Guerre contre la Lydie.—Prise de Babylone.—Edit qui met fin à la captivité.—Cambyse.—Darius:—Révolte de Babylone.—Expédition en Scythie et dans l'Inde.—Guerres médiques.—Marathon.—Salamine.—Platée.—Darius III et Alexandre.

LA PHENICIE:—Ses comptoirs.—Ses industries.—Ses moyens d'échange.

LES GRECS:—Leur origine.—Temps héroïques:—Expédition des Argonautes.—Guerre de Thèbes, de Troie.—Athènes et Sparte.—Lycurgue et Solon: Leurs Lois.—Guerres.

XI SCIENCES NATURELLES

PHYSIQUE

MECANIQUE:—Mouvement, mouvement rectiligne uniforme, varié, uniformément varié.—Forces, forces parallèles, concourantes (définition).—Dynamomètres: notions et description.—Loi de l'attraction universelle (énoncé).—Pesanteur: définition, direction, intensité.—Lois de la chute des corps dans le vide (énoncé).—But des machines en général.—Ce que l'on gagne en force on le perd en vitesse (démonstration expérimentale).—Balance: description des éléments essentiels, conditions de précision et de sensibilité.—Comment vérifier si une balance est juste ?

HYDROSTATIQUE:—Principe de Pascal (énoncé).—Presse hydraulique: description des éléments essentiels; démontrer que la presse hydraulique vérifie le principe de Pascal.—Principe d'Archimède: énoncé et démonstration expérimentale au moyen de la balance hydrostatique.—Densité des corps: définition, calculer la densité des corps au moyen de la balance hydrostatique.—Aréomètres.

PNEUMATIQUE:—Pression atmosphérique: Expériences qui la démontrent; mesure de la pression atmosphérique au moyen de l'expérience de Toricelli.—Baromètres: notion et construction.—Baromètre normal.—Manomètres: manomètre à air libre, à air comprimé; manomètre de Bourdon.—Baroscope.—Aérostats: description; ce que l'on entend par force ascensionnelle.—Pompes aspirantes, foulantes, aspirantes et foulantes.—Siphon: théorie.—Machine pneumatique: éléments essentiels, fonctionnement.

CHALEUR:—Dilatation des solides, des liquides et des gaz: expériences qui la démontrent.—Thermomètres: construction et différentes échelles.—Fusion et solidification: définition et énoncé des lois.—Évaporation: causes qui la favorisent, effets, expériences qui démontrent que l'évaporation refroidit les corps.—Ébullition: définition et lois.—Distillation: but.—Alambic: description.

ACOUSTIQUE:—Son: définition, expériences qui démontrent que le son est produit par le mouvement vibratoire des corps.—Démontrer que le son ne se propage pas dans le vide.—Vitesse du son dans l'air, comment on la détermine.—Théorie de l'écho.—Qualités du son: ce que l'on entend par la hauteur, l'intensité et le timbre.

OPTIQUE:—Démontrer que la lumière se propage en ligne droite.—Réflexion de la lumière: définition et lois.—Miroirs plans: définition et formation des images dans les miroirs plans.—Miroirs sphériques concaves: définition de l'axe, des foyers, de la normale, du centre de courbure, de figure.—Différence entre une image réelle et une image virtuelle.—Formation des images dans les miroirs concaves (démonstration expérimentale).—Réfraction: définition, ses lois.—Lentilles: définition et espèces.—Axe principal, secondaire, centre optique, foyer principal: (définition).—Formation des images dans les lentilles convergentes (démonstration expérimentale).—Prisme: définition.—Décomposition et recombinaison de la lumière blanche.—Microscope, lanterne magique, télescope (description).—Photographie: préparation de la plaque sensible, épreuve négative, épreuve positive: (comment on les obtient.)

ELECTRICITE:—Électrisation par frottement et par influence (expériences).—Electroscope à feuilles d'or (description et emploi).—Electrophore: définition; comment le charge-t-on d'une électricité donnée.—Expérience qui démontre la présence de l'électricité dans l'atmosphère.—Paratonnerre: description et installation.—Magnétisme: aimantation par le procédé de la simple touche.—Boussole: description et usage.—Pile: théorie chimique de la pile.—Effets des courants électriques: lumineux, lampes à arc, à incandescence, chimiques, gavanoplastie.—Electro-aimants: (définition).—Télégraphe de Morse: éléments.—Sonnerie électrique.—Courants d'induction: expériences qui les démontrent.—Téléphone et microphone: théorie.

COSMOGRAPHIE

SPHERE CELESTE:—Axe du monde, pôles, méridiens, parallèles, équateur céleste, méridienne, points cardinaux, verticale, zénith, nadir, cercle horaire d'une étoile, passages (définition).—Mouve-

ment de la sphère céleste.—Coordonnées célestes, ascension droite, déclinaison (comment on les détermine).—Constellations: (définition).—Ce que l'on entend par grandeur d'une étoile.—Nébuleuses: (définition et espèces).—Voie lactée.

TERRE:—Principales preuves que la terre est ronde.—Ce que l'on entend par antipodes.—Cercles et lignes de la terre: équateur, parallèles, axe de la terre, méridiens, coordonnées géographiques, latitude, longitude: (définition et comment on les mesure).—Premier méridien: (définition).—Forme du méridien terrestre: Prouver que les méridiens terrestres sont aplatis aux pôles et renflés à l'équateur.—Indiquer la valeur du rayon terrestre.—Preuves de la rotation de la terre.

SOLEIL:—Mouvement, ascension droite, déclinaison (comment on les constate).—Forme de l'écliptique.—Équinoxes, solstices, tropiques, zodiaque (définition).—Ce que l'on entend par point vernal.—Lois de Képler (énoncé).—Preuves du mouvement de translation de la terre.—Expliquer l'inégalité des jours et des nuits à la surface du globe.—Crépuscule: (définition et ses effets sur la durée des jours et des nuits).—Durée des saisons.—Différences de température à la surface du globe suivant la latitude et l'époque de l'année.—Jour sidéral, jour solaire vrai, jour solaire moyen (définition).—Cadran solaire: éléments.—Cadran équinoxial, cadran horizontal: (construction et orientation de la table).—Année tropique: (sa valeur en jours moyens).—But du calendrier.—Réforme Julienne et Grégorienne.—Distance du soleil à la terre.

LUNE:—Description et explication des phases.—Révolution synodique: sa durée, comment on la détermine.—Forme de l'orbite lunaire.—Nœuds de l'orbite lunaire.—Géographie de la lune: plaines, montagnes.—Preuves de l'absence d'atmosphère.—Éclipses de soleil et de lune.—Conditions pour qu'elles se produisent.—Cône d'ombre.—Comment se produisent les éclipses partielles et annulaires du soleil.—Marées: (description).—Montrer que les marées sont dues particulièrement à l'attraction de la lune.—Expliquer les retards qu'éprouvent les marées suivant le lieu où on se trouve.

PLANETES:—Comment les distingue-t-on des étoiles?—Système de Copernic sur le mouvement des planètes.—Énoncé des lois de Képler.—Principales planètes.

COMETES:—Aspect, masse, mouvement, périodicité.

BOLIDES, ÉTOILES FILANTES:—Description et explication des phénomènes.

XII. PHILOSOPHIE

ELEMENTS DE LA PHILOSOPHIE INTELLECTUELLE ET MORALE

(L'enseignement de la Philosophie doit être selon l'esprit de St. Thomas.)

LOGIQUE

IDÉE:—Nature, division: positive ou négative, simple ou obscure, adéquate ou incomplète, compréhension, extension.—L'observation, la division, la définition ou moyens de se former des idées claires.—Le terme: oral ou écrit, univoque, équivoque ou analogue.

JUGEMENT:—Nature et division, téméraire ou prudent, certain ou probable, a priori ou a posteriori.—**Proposition:** nature, division: en matière nécessaire ou contingente, impossible ou possible.—**Propositions composées:** causale, conditionnelle, disjonctive.—**Propositions opposées:** contraires, contradictoires.—Cultiver la justesse du jugement.—Le bon sens.

RAISONNEMENT:—Nature, déduction, induction.—Le syllogisme: les principales formes oratoires du syllogisme.—Paralogisme et sophisme: pétition de principe.—Cercle vicieux.—Erreur sur l'accident, la bonne discussion.—**Méthodologie:** Les deux méthodes (analyse et synthèse).—**La critique:** Sa nature.—Le sceptique, les critères subjectifs ou objectifs.

ONTOLOGIE

L'ETRE:—Unité, vérité, bonté.—Essence et accident, substance et accidents, les quatre causes.

COSMOLOGIE

Coup d'œil sur le monde.—Matérialiste, pessimiste, panthéiste, optimiste, chrétien.—Les trois causes du monde: efficiente, exemplaire finale.—La nature, l'ordre, les lois, le bon sens du miracle.

THEODICEE

La démonstration de l'existence de Dieu.—L'aséité et principales perfections qui découlent de cet attribut.—Intelligence, volonté, la toute-puissance, providence, concours.

PSYCHOLOGIE

L'AME:—Spiritualité, immortalité, union au corps, le composé humain: Ses facultés: principe des vies: végétative, sensitive, intellectuelle.—Intelligence, volonté.—La volonté: son épanouissement dans les inclinations affectives ou tendances assujetties à l'empire de la volonté, faculté esthétique.—Sa destinée: voies à sa destinée ou les lois et les milieux sociaux, la famille, la société civile, la société religieuse.—Droits et devoirs de l'individu, la conscience, la liberté, la valeur morale de la vie (bien ou mal, vertus ou vices), la responsabilité, la sanction éternelle.

XIII. DESSIN

ART USUEL ET PRATIQUE

DESSIN DECORATIF:—Motifs gradués d'ornements empruntés à divers styles.

PERSPECTIVE D'OBSERVATION:—Etude des polyèdres d'angles avec applications nombreuses d'après nature.

PROJECTION:—Projection de ces objets.

XIV. MUSIQUE VOCALE

CHANT

Théorie et pratique du chant.

XV. ECONOMIE DOMESTIQUE

ECONOMIE THEORIQUE

Définition.—Importance.—Vertus qui favorisent l'économie: travail, ordre, prévoyance (leçons orales).—Vices contraires: luxe, gourmandise, colère, paresse (leçons orales).

ECONOMIE PRATIQUE

Comptabilité domestique.—Entretien des vêtements et sous-vêtements.—Coupe.—Couture pratique: (boutonnière, reprise, manière d'ajuster et de rapiécer, etc.)—Ordre dans la lingerie.—Manière d'utiliser un patron.—Ménage des diverses pièces de la maison.

XVI. LANGUE LATINE

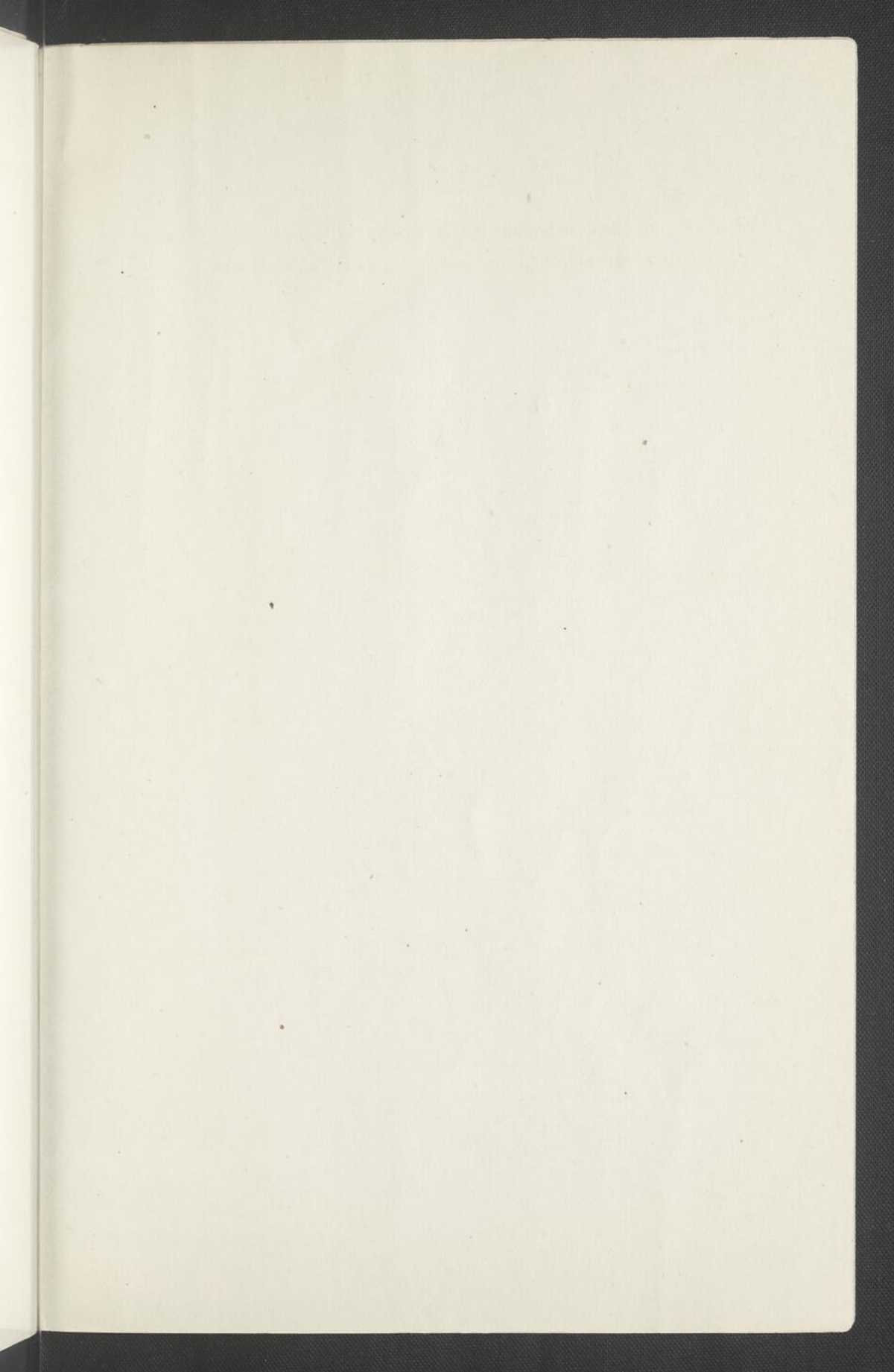
LECTURE

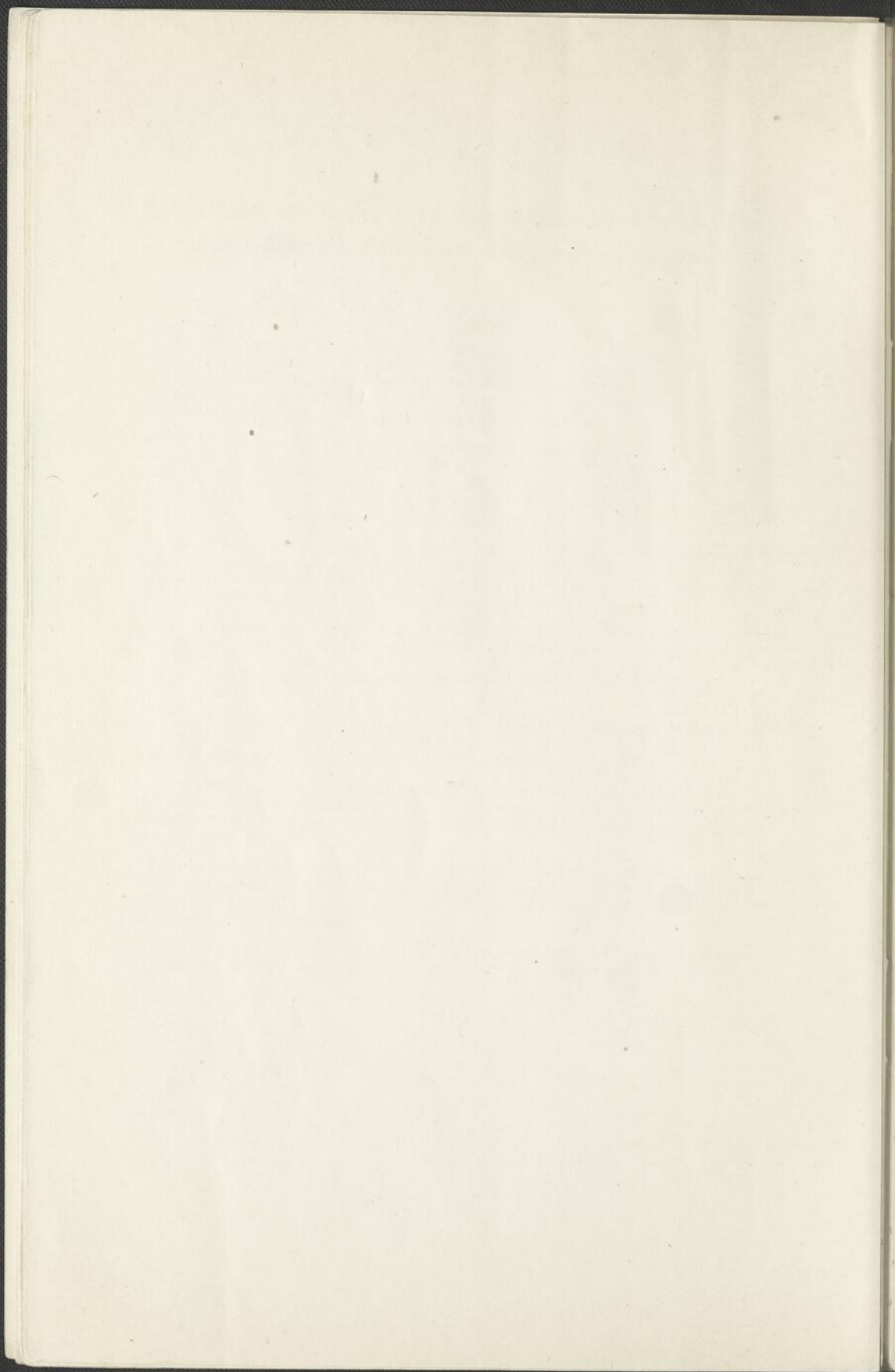
Soigner la prononciation, les pauses marquées par la ponctuation et les autres signes graphiques, et autant que possible l'accentuation.

BIBLIOTHÈQUE
SAINT-SULPICE

**Propositions des Délégués du Sous-Comité des Principaux des
Ecoles Normales Catholiques de la province de Québec.**

- (1) Proposé que les diplômes accordés par le Bureau central des Examineurs catholiques de la Province de Québec, ne soient valables *pour l'enseignement*, que sous la condition d'une épreuve pratique subie par les porteurs de ces diplômes devant une commission organisée par l'Inspecteur général des écoles catholiques de la province.
- (2) Proposé que, pour les candidats à l'enseignement qui subiront l'examen du brevet de capacité devant le Bureau central des Examineurs catholiques, l'examen porte non seulement sur les matières du cours du brevet qu'ils désirent obtenir, mais aussi sur celles qui ne figureraient qu'au cours du brevet inférieur.
- (3) Proposé que la proposition de Mgr Th. Rouleau, consignée dans le procès-verbal de la session du sous-comité des Principaux des écoles normales catholiques de la province, tenue à Québec le 29 et le 30 novembre 1910, soit soumise de nouveau à la discussion.
- (4) Proposé que l'anglais soit compté comme les autres matières du programme pour le diplôme des écoles normales et du Bureau central.
- (5) Proposé que le petit catéchisme des "Lois scolaires" de Mgr Th. Rouleau soit réédité.
- (6) Proposé que les articles 456 et 457 du code scolaire soient amendés de façon à mieux définir la catégorie d'élèves dont il s'agit dans l'article 456 et les devoirs imposés aux principaux par l'article 457.
- (7) Proposé que les règlements du comité catholique, concernant les candidats à l'enseignement du Bureau central des Examineurs, soient modifiés conformément au principe établi de l'unification des programmes et des règlements.
- (8) Proposé qu'une requête soit adressée au gouvernement, exposant la situation des écoles normales de filles au point de vue financier et sollicitant une allocation suffisante pour assurer leur maintien et favoriser leur développement.
- (9) Proposé que les règlements et programmes nouveaux du comité catholique entrent en force dès l'ouverture de l'année scolaire 1911-1912.





Bookkeeper[®]

Deacidification for Libraries and Archives

February 2010

BNQ



C 000 183 140